



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



Accompagnement à la prise en compte de la biodiversité communale de Taillebourg 2017



Préserver

Protéger

Eduquer



Numéro de rapport : LN 0418-17

Accompagnement à la prise en compte de la biodiversité communale de Taillebourg 2017

Rédaction : Fabien MERCIER

Collaboration : Elisa Daviaud et Lydie Gourraud

Avril 2018

Numéro de rapport : LN 0418-17

Photos de couvertures : Jean Pierre Montenot, Natur'Ailes, Jean-YvesPIEL



LPO Délégation territoriale Poitou-Charentes

21, rue de Vaugouin
17000 La Rochelle

www.faune-charente-maritime.org
<http://charente-maritime.lpo.fr/>

05.46.50.92.21



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME

I. Introduction	5
1- Contexte	5
2- Site d'étude.....	6
II. L'avifaune nicheuse.....	8
1- Méthodologie d'inventaire de l'avifaune	8
1.1- Protocole	8
1.2- Statut des espèces.....	10
2- Bilan de l'inventaire de l'avifaune	11
2.1- Synthèse des espèces présentes	11
2.2- L'avifaune nicheuse	13
3- Bilan des oiseaux nicheurs et analyse patrimoniale	15
Tourterelle des bois.....	16
Linotte mélodieuse.....	17
Chardonneret élégant	18
Cisticole des joncs	19
Verdier d'Europe	20
Serin cini	21
Faucon crécerelle	22
Alouette des champs.....	23
Hirondelle rustique.....	24
L'Hirondelle de fenêtre.....	25
Martinet noir	26
Tarier pâtre.....	27
Bouscarle de Cetti	28
Pie grièche écorcheur.....	29
Gobemouche gris	30
Busard Saint-Martin	31
Œdicnème criard	32
Milan noir	33
III Les odonates	34
1- Méthodologie d'inventaire des odonates	34
1.1- protocole	34
1.2- Statut des espèces.....	35
2- Bilan de l'inventaire des odonates.....	36
2.1- Synthèse des espèces présentes	36
Agrion de Mercure	37
IV. Les rhopalocères	38
1- Méthodologie d'inventaire des rhopalocères.....	38
1.1- protocole	38

1.2- Statut des espèces.....	39
2- Bilan de l'inventaire des rhopalocères	40
2.1- Synthèse des espèces présentes	40
Azuré des Coronilles	42
Azuré du Serpolet	42
Grand Mars changeant.....	43
Demi-Argus.....	43
Mélitée orangée	44
Mélitée des centaurees.....	44
Mélitée des scabieuses.....	45
Bacchante	45
V. Autres taxons faunistiques.....	46
1- Méthodologie d'inventaire	46
Prospections opportunistes	46
2- Les mammifères.....	47
Loutre d'Europe.....	48
Vison d'Europe	49
Campagnol amphibie.....	50
Muscardin.....	51
Hérisson d'Europe	52
Ecureuil roux.....	53
3- Les reptiles et amphibiens	54
4- Les invertébrés.....	56
VI. Orientations d'aménagement et de gestion	58
Les espaces verts.....	59
Plantation de haies	61
Milieux aquatiques	62
Gestion des cimetières.....	63
Aménagements.....	64
Le refuge LPO : maillon de la TVB.....	67
Enjeux d'aménagement et de gestion sur la commune	68
VII. Partage des connaissances	70
1 Sortie nature.....	70
2 Enquête participative	70
3 Concours photos	71
VIII. Conclusion et perspectives.....	73

Cette étude n'aurait pas été aussi complète sans la forte implication des bénévoles. Merci aux participants pour leur implication dans les inventaires, permettant ainsi de compléter les listes d'espèces de la commune, et d'illustrer ce rapport.

I. Introduction

1- Contexte

La préservation de la biodiversité représente un des enjeux environnementaux majeurs pour l'avenir. Dans cette perspective, plusieurs conférences et sommets internationaux ont été organisés pour promouvoir dans tous les pays un développement durable et respectueux de l'environnement. Cependant, les activités humaines contribuent à la disparition de milliers d'espèces chaque année parfois même avant que ces dernières aient été décrites.

En 2017, avec le soutien de l'Union européenne (FEDER : Fonds Européen de Développement Economique Régional), la LPO Charente-Maritime propose d'accompagner 10 communes sur l'appropriation et la prise en compte des enjeux de biodiversité notamment en s'appuyant sur la définition de la trame verte et bleue au sein de leur territoire.

Les objectifs sont :

- L'acquisition de connaissances faunistiques actualisées
- Le partage des connaissances et des enjeux naturalistes avec les élus et les citoyens
- La création de nouveaux maillons de trame verte et bleue, via la création de Refuges LPO Collectivités

Les 10 communes participantes sont Aigrefeuille d'Aunis, Angoulins, Ballon, la Chapelle des pots, Clavette, la Jarne, Lagord, Paillé, Saint-Xandre et **Taillebourg**. La localisation de ces communes sur le département est illustrée sur la carte ci-dessous.



Carte 1 : 10 communes participant au projet

L'accompagnement par la LPO a été validé par le Conseil Municipal de chacune des communes participantes. Cet accord est inscrit dans l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal en annexe 1.

2- Site d'étude

La commune de Taillebourg se situe au nord-ouest de la Charente-Maritime, sur la Communauté De Communes du pays Savinois. D'une superficie de 1400 hectares, cette commune accueille environ 742 habitants. Le mosaïque de paysage sur cette commune est diversifiée ; on y retrouve une dominante de terres agricoles (viticole et culture intensive), avec toutefois une part importante de plaines vallonnées et fortement boisées au nord et à l'est. Le long de la vallée de la Charente et de ses affluents (La Rutelière et le vallon de Liberneuil) en limite sud, ce sont les habitats prairiaux temporaires ou permanents qui domine. La commune est plutôt vallonnée, entre 3 et 62 mètres d'altitude. Le point le plus bas étant situé le long de la vallée de la Charente. L'urbanisation se concentre en périphérie de la vallée de la Charente. Le graphique ci-dessous illustre l'occupation du sol sur la commune.



Source : IFEN Corine Land Cover 2006

Trois ZNIEFF sont présentes sur la commune de Taillebourg, deux *ZNIEFF de type 1*¹, La Prée prairie de Courbiac (540003324) et la Prairie de Montalet (540007627), et une ZNIEFF de type 2, la Vallée de la Charente moyenne et Seugne (540007612).

Dans le cadre du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique), différents *réservoirs de biodiversité*³ et *corridors écologiques*⁴ ont été identifiés sur la maille au 1/100 000 où se situe Taillebourg. La cartographie de cette maille est en annexe 2.

De par sa localisation, Taillebourg est au cœur même de la trame verte et bleue de la Vallée de la Charente et de ses affluents. Une grande partie de la commune est située dans une zone de corridors diffus⁵, suivant cette continuité bleue (aquatique) régionale. Les secteurs à proximité du fleuve de la Charente et de ses affluents sont considérés comme des réservoirs de biodiversité de type vallée. Des secteurs de pelouses sèches calcicoles ont été identifiés à l'est de la commune, à proximité de l'autoroute A10, ils représentent eux aussi des réservoirs de biodiversité à préserver.

Plusieurs zones de conflit potentiel ont été identifiées sur la commune, due au passage de l'autoroute A10. Afin de limiter l'impact de cette infrastructure linéaire sur ce corridor écologique d'importance régionale à préserver ou à remettre en bon état, des éléments potentiellement reconnectants pour la petite et la grande faune ont été relevés au niveau de ses zones de conflits.

La carte ci-dessous illustre les espaces boisés et le réseau hydrographique sur la commune d'Aigrefeuille-d'Aunis.

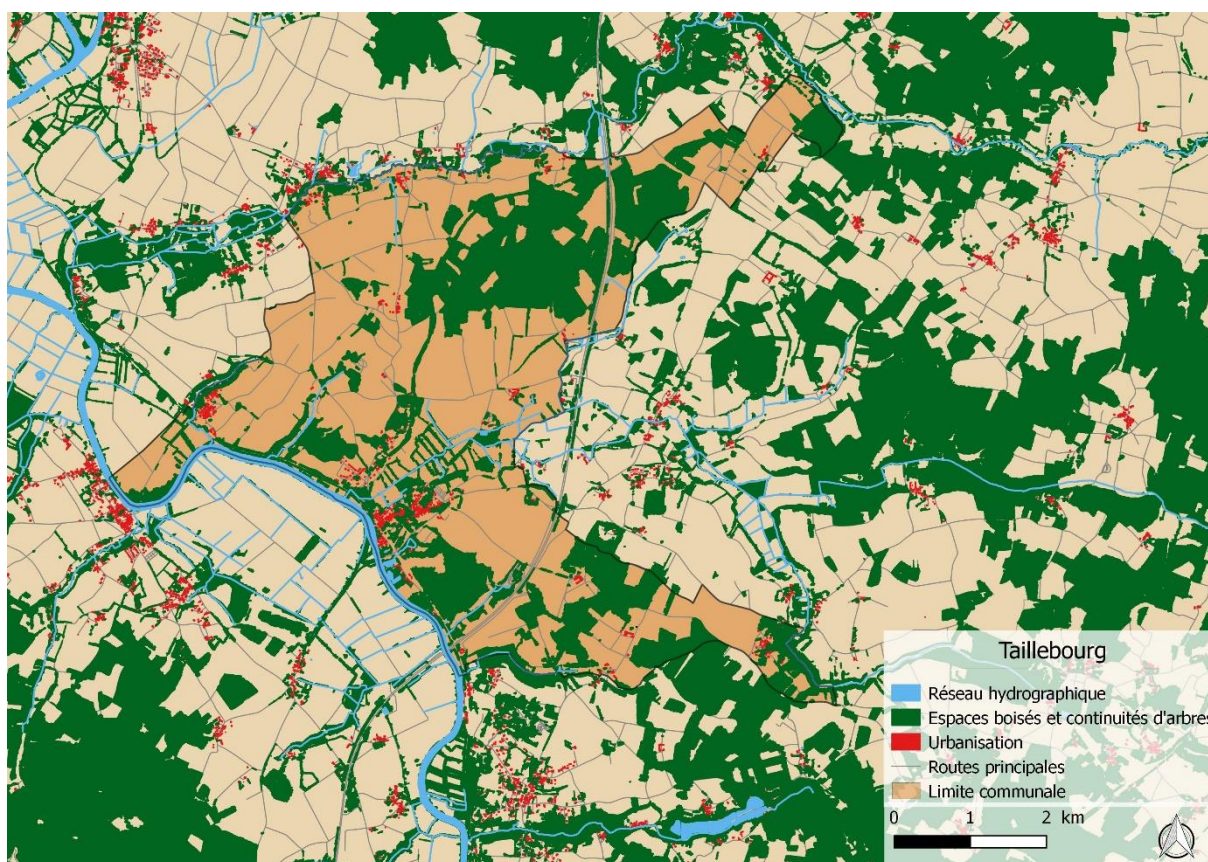
1 : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique.

2 : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 2: grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

3 : D'après l'article R.371-19 II du Code de l'environnement, les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations.

4 : D'après l'article R.371-19 II du Code de l'environnement, les corridors écologiques sont des espaces qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

5 : Corridor diffus : surface de territoire potentiellement favorable aux déplacements.



Carte 2 : Site d'étude

II. L'avifaune nicheuse

1- Méthodologie d'inventaire de l'avifaune

1.1- Protocole

▪ L'Echantillonnage Ponctuel Simple (EPS) :

Deux passages ont été réalisés sur la commune, le **23 avril et le 08 mai**. Un parcours a été effectué sur l'ensemble du site au cours duquel des points d'observation et des points d'écoute (Echantillonnage Ponctuel Simple) ont été réalisés en matinée.

Un EPS est un dénombrement de l'avifaune réalisé entre 6h00 et 10h00, à partir de points référencés sur lesquels l'observateur reste exactement 5 minutes. Tous les oiseaux entendus ou observés en vol ou posés sont notés. A chaque point, toutes les espèces sont notées, et l'observateur comptabilise les contacts d'individus différents. Il appartient à l'observateur de juger si deux contacts sont à attribuer au même individu ou à deux individus différents. Les jumelles sont utilisées pour identifier un oiseau détecté préalablement mais pas pour chercher des oiseaux distants.

De bonnes conditions météorologiques d'observation sont requises.

Sur la commune, ce sont **13 points d'écoute** qui ont été positionnés (carte 3 ci-dessous).

▪ Les rapaces nocturnes

De plus, une soirée de recherche des rapaces nocturnes a été réalisée au printemps. Pour cela, l'observateur passe une bande son des chants et cris des espèces ciblées, il s'agit d'un leurre acoustique. Les rapaces nocturnes étant territoriaux, les oiseaux répondent alors à la bande son.

Les indices de nidification utilisés pour caractériser le statut de reproduction sont les suivants:

A – Nidification possible

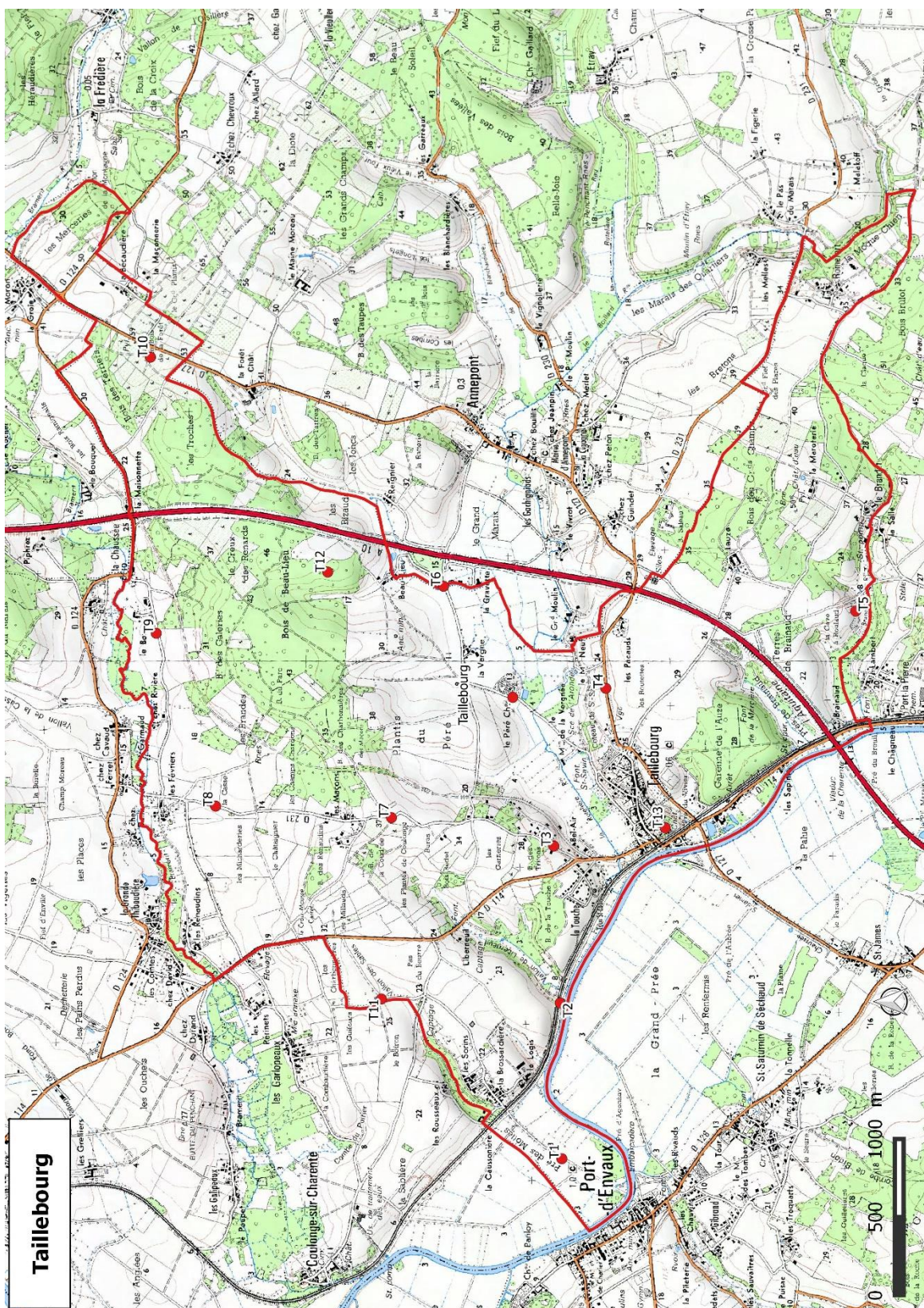
- oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable
- mâle chantant en période de reproduction

B – Nidification probable

- couple en période de reproduction, chant du mâle répété sur un même site
- territoire occupé
- parades nuptiales
- sites de nids fréquentés
- comportements et cris d'alarme

C – Nidification certaine

- construction et aménagement d'un nid ou d'une cavité
- adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner un intrus
- découverte d'un nid vide ou de coquilles d'oeufs
- juvéniles non volants
- nid fréquenté inaccessible
- transport de nourriture ou de sacs fécaux
- nid garni (oeufs)
- nid garni (poussins)



Carte 3 : Localisation des points d'écoute sur la commune

1.2- Statut des espèces

Les tableaux de synthèse des espèces inventoriées présentent différents statuts de protection ou de conservation ainsi que l'inscription à des listes de références nous permettant de caractériser la rareté, la vulnérabilité et la patrimonialité de ces espèces :

- **le statut juridique** (au titre de la loi de 1976 sur la protection de la nature) de ces espèces, à savoir si les espèces sont protégées ou chassables.

- **le statut de reproduction** qui est fonction des indices de nidification observés lors des inventaires.

- **le statut de conservation avec la Liste Rouge des espèces animales menacées en France, en Europe et dans le monde établi par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN, 2016).**

Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction des espèces.

- LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition en France est faible)

- NT** : Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation n'étaient pas prises)

- VU** : Vulnérable (espèce menacée de disparition en France)

- EN** : En danger (espèce très menacée de disparition en France)

- **la tendance évolutive des populations d'oiseaux en France réalisée par le Muséum National d'Histoire Naturelle :**

Le Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne notamment les activités de baguage en France, au sein du Muséum national d'Histoire naturelle, coordonne également un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) qui se compose de deux volets complémentaires :

- l'un est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples) ;

- l'autre vise à étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction ; STOC-Capture).

- **la directive 79/409/CEE, dite directive Oiseaux**, concerne la conservation des oiseaux sauvages.

- **L'annexe I** liste les espèces, dont la présence justifie la création de zones de protection spéciale.

- **Espèces déterminantes de Poitou-Charentes**, cette liste a une vocation d'assistance à la rédaction des bordereaux ZNIEFF. Il s'agit d'un catalogue faunistique régional détaillant le statut des espèces et indiquant les incertitudes ou lacunes liées à la connaissance de certains animaux ou groupes taxonomiques.

2- Bilan de l'inventaire de l'avifaune

2.1- Synthèse des espèces présentes

Espèces	EPS 1	EPS 2	EPS 3	EPS 4	EPS 5	EPS 6	EPS 7	EPS 8	EPS 9	EPS 10	EPS 11	EPS 12	EPS 13	EPS 14	Abondance cumulée	Fréquence
Pinson des arbres	2	1	4	1	2	3	2	2	3	4		4	2	1	31	0,82
Fauvette à tête noire	2	5	3	4	4	1		2	2	2		4	2	3	34	0,75
Merle noir	3	5	4		3	1	2	2	2		1	2	4	2	31	0,75
Étourneau sansonnet	3		15			6	7	19	7	8	2		4	3	74	0,61
Pigeon ramier	2	4		1	2	1	2	2	2	1			3	4	24	0,54
Pouillot véloce	1		4		4		2		4	2		4		2	23	0,54
Troglodyte mignon	1	3	1	1	2	2						5	3	5	23	0,54
Alouette des champs	3	1	2	2		4	5				9			2	28	0,50
Grive musicienne		2	2	2	3				2	4			1	3	19	0,46
Hirondelle rustique	3		3	2	4	12	2	3	3	3			2		37	0,46
Mésange charbonnière	3			1	2	1		1	1	1		2	2	2	16	0,46
Coucou gris		2	2		3		2	1	1		1			1	13	0,43
Chardonneret élégant	1		2	2		3	3	6	1				5	1	24	0,39
Corneille noire	6	2	2	1	1			1	1		2				16	0,39
Hypolaïs polyglotte	3	6		1	3				2	1	4				20	0,39
Rougegorge familier	3				3	1			2			3	1	1	14	0,39
Rossignol philomèle		1		2		1	1		3	2	1		1		12	0,36
Bruant proyer	3	2	3				1				3				12	0,32
Fauvette grisette	2		1	1	1			2	1	2	1				11	0,32
Linotte mélodieuse			2	1		2	13	1		2	7				28	0,32
Tourterelle des bois		1		1	1		2	1	1	1	2				10	0,32
Verdier d'Europe			1	1	1	1	2						3	4	13	0,32
Accenteur mouchet		1	1	1		2					1		2		8	0,29
Bruant zizi			1	2	5		4	2	2		3				19	0,29
Mésange bleue	1	2	1		1							5	1	2	13	0,29
Buse variable	1		1				1	1	2		1				7	0,25
Geai des chênes					1			2		1		1	2		7	0,25
Grimpereau des jardins	4				1	1			1			1	3		11	0,25
Milan noir	2	1	2			1					1			1	8	0,25
Pic épeiche			1							2	1	1		1	6	0,21
Pipit des arbres				2	2	1	1			3					9	0,21
Moineau domestique			9			2	2							4	17	0,18
Bouscarle de Cetti		1		1	1									1	4	0,14
Faisan de Colchide			1								2			1	4	0,14
Faucon crécerelle			1			1		1	2						5	0,14
Gobemouche gris			1										3	1	5	0,14
Tourterelle turque						2			1	2			1		6	0,14
Hirondelle de fenêtre		3											10		13	0,11
Martinet noir	2												12		14	0,11
Pic vert							1	1		1					3	0,11
Rougequeue à front blanc			1			1							1		3	0,11
Rougequeue noir						1							1	1	3	0,11
Tarier pâle			1					7							8	0,11
Bergeronnette grise					1									1	2	0,07
Bergeronnette printanière							2							1	3	0,07
Caille des blés											2				2	0,07
Cochevis huppé						2	1								3	0,07
Huppe fasciée										2			1		3	0,07
Loriot d'Europe									3						3	0,07
Mésange à longue queue					1							8			9	0,07
Moineau soulcie										3				2	5	0,07
Pie bavarde								2							2	0,07
Pie-grièche écorcheur	2										2				4	0,07
Pipit farlouse								1			2				3	0,07
Roitelet à triple bandeau									1				1		2	0,07
Bergeronnette des ruisseaux														1	1	0,04
Busard Saint-Martin							1								1	0,04
Canard colvert		2													2	0,04
Chevalier guignette		2													2	0,04
Cigogne blanche			1												1	0,04
Gallinule poule-d'eau	2														2	0,04
Grand Cormoran		1													1	0,04

Espèces	EPS 1	EPS 2	EPS 3	EPS 4	EPS 5	EPS 6	EPS 7	EPS 8	EPS 9	EPS 10	EPS 11	EPS 12	EPS 13	EPS 14	Abondance	Fréquence
Grive draine									2						2	0,04
Grosbec casse-noyaux													2		2	0,04
Héron cendré	1														1	0,04
Oedicnème criard						3									3	0,04
Perdrix rouge														2	2	0,04
Pic noir	1														1	0,04
Pipit rousseline					1										1	0,04
Rousserolle effarvatte		1													1	0,04
Serin cini														1	1	0,04
Abondance cumulée	57	49	73	30	53	56	59	60	52	47	48	40	73	54	751	
Richesse spécifique	25	22	29	20	25	25	22	21	25	20	20	12	26	28	71	

Tableau 1 : Synthèse des espèces classées par fréquence pour les 2 passages

Les points d'écoute ont permis de recenser **71 espèces**. En moyenne, ce sont environ **23 espèces** qui sont détectées par point. L'abondance cumulée sur les 2 passages, montre un total de **751 contacts**.

Les deux espèces la plus contactées sur les points d'écoute sont le Pinson des arbres et la Fauvette à tête noire.

Parmi ces espèces, certaines ne sont pas considérées comme nicheuses sur le site, soit parce que ce sont des espèces détectées sur leurs territoires de nourrissage, ou en migration active. C'est le cas du Chevalier guignette, Grand Cormoran, le Héron cendré et le Pipit farlouse.



Le Chevalier guignette, petit limicole fréquentant les berges des cours d'eau © Aurélien Audevard

Les données naturalistes opportunistes, c'est-à-dire non incluse dans un protocole défini, ont permis de recenser **3 espèces** : la Chevêche d'Athéna, l'Effraie des clochers, la Cisticole des joncs.

Cela complète la liste précédente (tableau 1), avec un total de **74 espèces** recensées sur la commune en 2017, dont **70 nicheuses**.

2.2- L'avifaune nicheuse

Ce sont **70 espèces** appartenant à **29 familles** qui peuvent être considérées comme nicheuses possibles, probables ou certaines, selon les critères définis précédemment.

Nom usuel	Nom scientifique	Statut de reproduction	Statut juridique	UICN 2016 France	Directive Oiseaux Annexe I	Tendance MNHN 10 dernières années
Ordre des Anseriformes						
Famille des Anatidés						
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Probable	Chassable	LC		augmentation modérée
Ordre des Galliformes						
Famille des Phasianidés						
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Probable	Chassable	LC		augmentation modérée
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Probable	Chassable	LC		déclin modéré
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Possible	Chassable	LC		déclin modéré
Ordre des Accipitriformes						
Famille des Accipitridés						
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Probable	Protégée	LC	I	augmentation modérée
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Possible	Protégée	LC	I	déclin modéré
Famille des Falconidés						
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Probable	Protégée	NT		déclin modéré
Ordre des Gruiformes						
Famille des Rallidés						
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré
Ordre des Charadriiformes						
Famille des Burhinidés						
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Probable	Protégée	LC	I	stable
Ordre des Cuculiformes						
Famille des Cuculidés						
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré
Ordre des Columbiformes						
Famille des Columbidae						
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Probable	Chassable	LC		augmentation modérée
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Probable	Chassable	LC		stable
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Probable	Chassable	VU		fort déclin
Ordre des Strigiformes						
Famille des Tytonidés						
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Possible	Protégée	LC		
Famille des Strigidés						
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Possible	Protégée	LC		
Ordre des Bucerotiformes						
Famille des Upupidés						
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré
Ordre des Caprimulgiformes						
Familles des Apodidés						
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Possible	Protégée	NT		déclin modéré
Ordre des Piciformes						
Famille des Piciidés						
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré
Pic épeiche	<i>Dendrocops major</i>	Probable	Protégée	LC		stable
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré
Ordre des Passériformes						
Famille Alaudidés						
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Probable	Chassable	NT		déclin modéré
Famille des Hirundinidés						
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Certain	Protégée	NT		déclin modéré
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Certain	Protégée	NT		déclin modéré
Famille Motacillidés						
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Probable	Protégée	LC		stable
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Probable	Protégée	LC		stable
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré

Nom usuel	Nom scientifique	Statut de	Statut	UICN 2016	Directive	Tendance MNHN	10
Famille des Prunellidés							
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Probable	protégée	LC		déclin modéré	
Famille des Troglodytidés							
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré	
Famille des Muscicapidés							
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarinchos</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Certain	Protégée	LC		stable	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus hoenicurus</i>	Probable	Protégée	LC		augmentation modérée	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Certain	Protégée	NT		stable	
Tarier pâle	<i>Saxicola rubicola</i>	Certain	Protégée	NT		déclin modéré	
Famille des Turdidés							
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Certain	Chassable	LC		stable	
Grive musicienne	<i>Turdus philomenos</i>	Certain	Chassable	LC		stable	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Certain	Chassable	LC		augmentation modérée	
Famille des Scotocercidés							
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Probable	Protégée	NT		augmentation	
Famille des Cisticolidés							
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Probable	Protégée	VU		fort déclin	
Famille des Acrocephalidés							
Hypolaïs polyglotte	<i>Hipolais polyglotta</i>	Probable	Protégée	LC		stable	
Famille des Acrocephalidés							
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Probable	Protégée	LC		stable	
Famille des Sylviidés							
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Certain	Protégée	LC		augmentation modérée	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Probable	Protégée	LC		augmentation modérée	
Famille des Phylloscopidés							
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Probable	Protégée	LC		augmentation modérée	
Famille des Regulidés							
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Probable	Protégée	LC		augmentation modérée	
Famille des Paridés							
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré	
Famille des Aegithalidés							
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré	
Famille des Oriolidés							
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré	
Famille des Laniidés							
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Probable	Protégée	NT	I	déclin modéré	
Famille des Corvidés							
Corneille noire	<i>Corone corone</i>	Probable	Chassable	LC		déclin modéré	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Probable	Chassable	LC		stable	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Probable	Chassable	LC		déclin modéré	
Famille des Sturnidés							
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Certain	Chassable	LC		déclin modéré	
Famille des Passeridés							
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré	
Moineau souldie	<i>Petronia petronia</i>	Certain	Protégée	LC		augmentation modérée	
Famille des Fringillidés							
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Probable	Protégée	LC		stable	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Probable	Protégée	LC		augmentation modérée	
Serín cini	<i>Serinus serinus</i>	Probable	Protégée	VU		déclin modéré	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Probable	Protégée	VU		déclin modéré	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Probable	Protégée	VU		stable	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Possible	Protégée	VU		déclin modéré	
Famille des Embérizidés							
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Probable	Protégée	LC		déclin modéré	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Certain	Protégée	LC		déclin modéré	

Tableau 2 : Synthèse des oiseaux nicheurs et de leurs statuts de conservation

3- Bilan des oiseaux nicheurs et analyse patrimoniale

Critère UICN

En faisant référence à la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature (UICN), mise à jour en 2016, qui dresse un bilan objectif du degré de menaces pesant sur les espèces à l'échelle du territoire national, nous pouvons définir les espèces en danger.

C'est un outil essentiel pour identifier les priorités d'action, surveiller l'évolution des menaces et inciter tous les acteurs à agir pour limiter le taux d'extinction des espèces. Elle contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France.

Directive Oiseaux

L'inscription à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux 79/409 concernant la conservation des oiseaux sauvages qui regroupe les espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation, en particulier en ce qui concerne leur habitat.

Sur l'ensemble des oiseaux nicheurs en 2017 :

➤ 6 sont Vulnérables

- La Tourterelle des bois
- La Cisticole des joncs
- La Linotte mélodieuse
- Le Chardonneret élégant
- Le Serin cini
- Le Verdier d'Europe

➤ 8 sont Quasi menacées

- Le Faucon crécerelle
- Le Martinet noir
- L'Alouette des champs
- L'Hirondelle rustique
- L'Hirondelle de fenêtre
- Le Gobemouche gris
- Le Tarier pâle
- La Pie-grièche écorcheur
- La Bouscarle de Cetti

➤ 4 espèces sont inscrites sur l'annexe I de la Directive Oiseaux

- Le Milan noir
- Le Busard Saint Martin
- L'Édicule criard
- La Pie-grièche écorcheur

Les **18 espèces d'oiseaux nicheurs** listées ci-dessus sont considérées comme remarquables et méritent une attention particulière. Ces espèces sont présentées dans les pages suivantes.

Tourterelle des bois



La Tourterelle des bois se nourrit presque essentiellement de graines © E. Daviaud

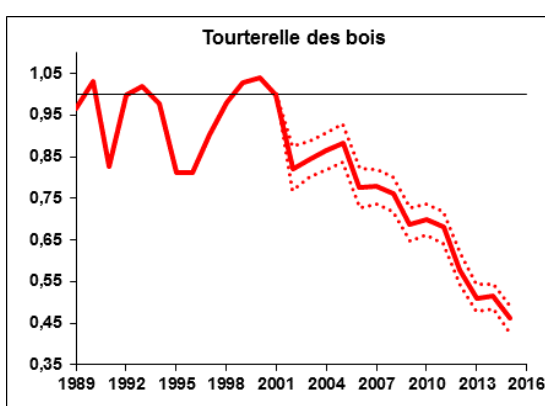
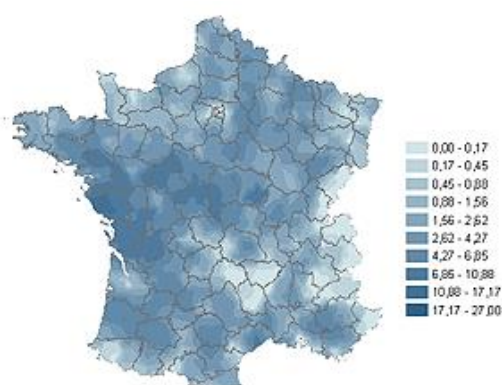
Statut de conservation et tendance :

Espèce chassable dont la tendance globale est en fort déclin d'après le MNHN, en **déclin sur le long terme** (-38% depuis 1989, -39% depuis 2001), tendance qui se vérifie à l'échelle de l'Europe. Elle est classée **vulnérable** par l'UICN.

Répartition et écologie :

La Tourterelle des bois est discrète et farouche, même quand elle se nourrit au sol. Elle apprécie particulièrement les **paysages ouverts parsemés de grosses haies**, dans lesquelles elle établit son nid. Elle fait entendre son doux chant fait de roucoulements étirés (gourrrrr ... gourrrrr...), durant les chaudes journées d'été ; il lui arrive souvent d'exécuter un vol de parade « en parachute ».

Ce migrateur transsaharien est le seul représentant de sa famille à passer l'hiver au sud de l'Afrique.



Menaces : Encore assez commune en France, cette espèce souffre néanmoins de la **pression de chasse** importante lors de sa migration, mais aussi de la **dégradation de son habitat** avec la diminution des haies.

Linotte mélodieuse



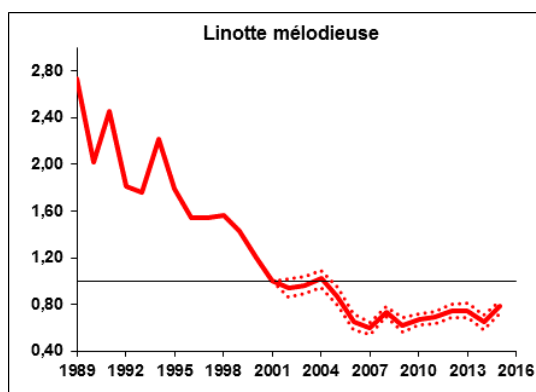
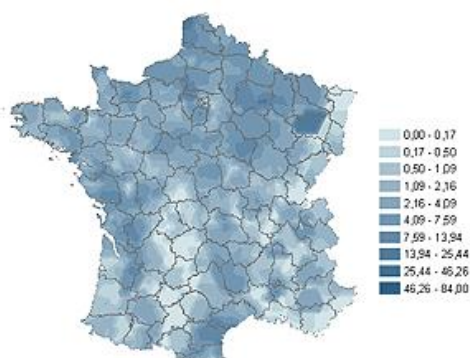
La Linotte mélodieuse construit son nid dans les buissons © J-Y Piel

Statut de conservation et tendance :

Espèce protégée, classée **Vulnérable** par l'UICN la Linotte mélodieuse est un symbole du déclin des espèces spécialistes des milieux agricoles. La **chute sévère** des populations est sans doute liée à la **diminution de ses ressources alimentaires**, des petites graines d'herbacées souvent considérées comme de mauvaises herbes et donc éliminées des zones de grandes cultures. Le déclin observé est comparable à celui enregistré au Royaume-Uni (-62% de 1975 à 2000) ou en Europe.

Répartition et écologie :

La Linotte mélodieuse est une espèce **de milieux ouverts**, des jardins et des parcs, avec des buissons et des arbustes où elle construit son nid à moins de 2 m de hauteur. C'est une espèce **granivore** qui cherche sa nourriture au sol. Présente sur l'ensemble du paléarctique occidental, elle est migratrice seulement au nord-est de son aire de répartition.



Menaces : Le déclin de l'espèce a pour cause le changement des pratiques agricoles (notamment l'utilisation des herbicides qui réduit la disponibilité en graines sauvages) et la transformation des paysages (diminution des surfaces de bocages, de landes et de parcelles enherbées). Elle est aussi victime de la déprise agricole qui entraîne la fermeture des milieux

Chardonneret élégant



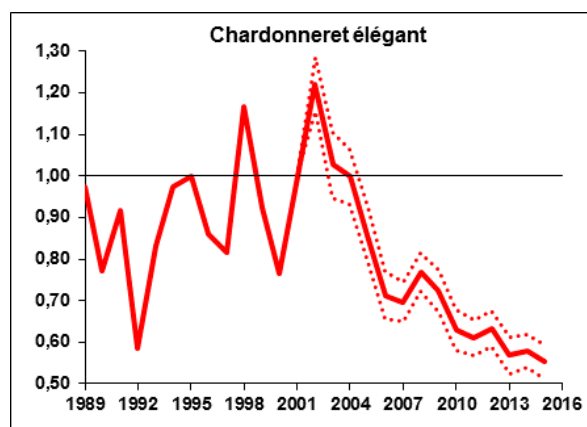
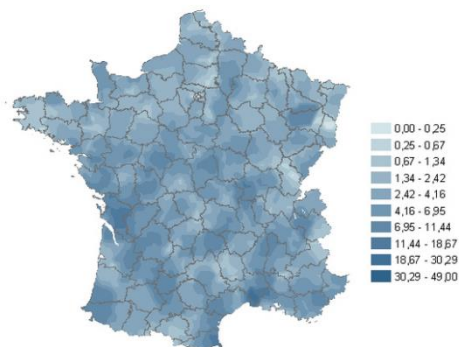
La France a perdu la moitié de ses chardonnerets dans les 15 dernières années © P. Delous

Statut de conservation et tendance :

Cette espèce reconnue **Vulnérable** sur la liste rouge de l'UICN des oiseaux nicheurs de France métropolitaine est protégée sur l'ensemble du territoire français. Les populations nicheuses de Chardonneret élégant sont en déclin. La France a perdu la moitié de la population de chardonnerets en dix ans.

Répartition et écologie :

On retrouve le Chardonneret élégant dans toute l'Europe, les pays bordant la Méditerranée et dans toute l'Asie (sauf Corées et Asie du Sud-Est). L'espèce affectionne particulièrement les vergers, jardins, parcs, régions cultivées et limites de villes avec des arbres fruitiers. L'automne et l'hiver, elle recherche les chardons dans les friches en bords de route. L'espèce niche à faible hauteur dans des arbustes ou des ronciers.



Menaces : L'espèce décline ces dernières années en raison d'un usage excessif de pesticides réduisant les mauvaises herbes dont les graines sont consommées par l'espèce. Le Chardonneret élégant était également un oiseau d'ornement capturé pour vivre en cage. Cependant, l'espèce est maintenant protégée et le piégeage est illégal.

Cisticole des joncs



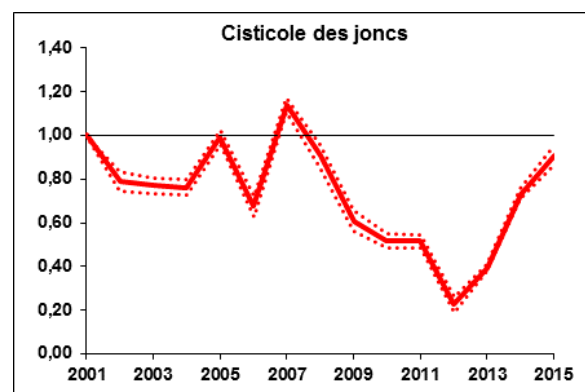
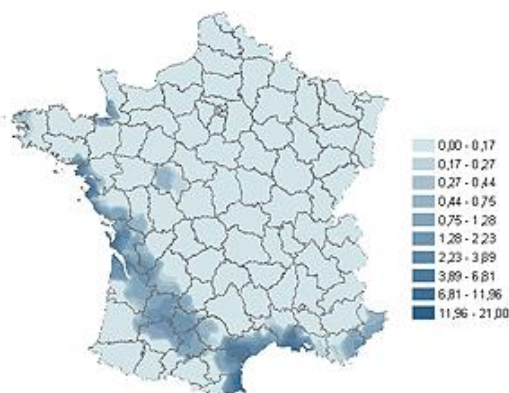
La Cisticole des joncs se perche souvent en hauteur des tiges de la végétation © C. Girardeau

Statut de conservation et tendance :

Espèce protégée. Depuis 2001, la population nicheuse en France est en déclin modéré. L'espèce est classée **vulnérable** par l'UICN.

Répartition et écologie :

Elle occupe l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Australie. En France, on la retrouve dans les régions au climat méditerranéen, océanique et semi-océanique. C'est une espèce sédentaire, et sa dispersion est limitée par les conditions hivernales défavorables. Elle est sensible au froid et aux périodes de gel. La Cisticole des joncs est présente dans les milieux humides (marais, prairies humides, bords de fossés), bien qu'on la trouve aussi plus éloignée de l'eau dans les terrains en friche ou dans les cultures. Elle fréquente les milieux ouverts à strate herbacée lâche, souvent des graminées, où elle trouve sa nourriture. Elle niche dans les friches, les prairies, landes, scirpaies, phragmitaies, cultures sèches, rizières ... elle installe son nid sur les fines tiges herbacées. Elle se nourrit principalement d'insectes et autres petits arthropodes.



Verdier d'Europe



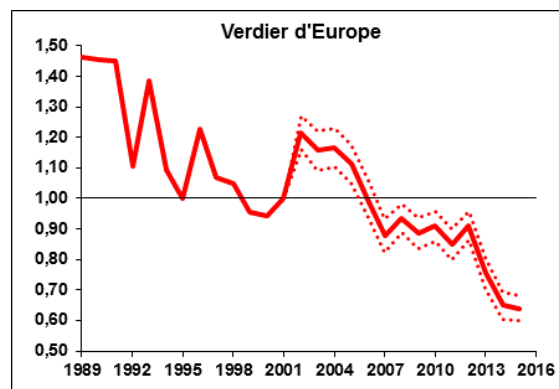
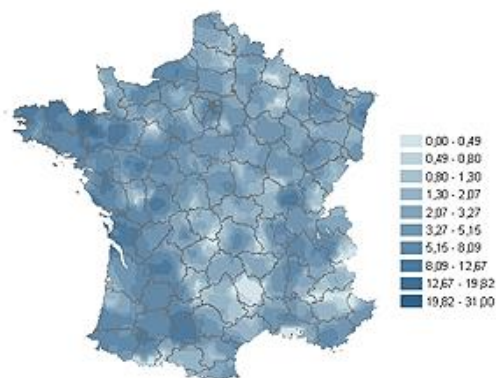
Le bec robuste du Verdier d'Europe lui permet de se nourrir de grosses graines © A. Audevard

Statut de conservation et tendances :

Espèce protégée dont la tendance globale est au déclin en France. Le Verdier est stable en Europe. Il est classé **Vulnérable** par l'UICN.

Répartition et écologie :

C'est une espèce granivore qui fréquente de nombreux milieux, souvent proche de l'Homme : les parcs et les jardins, les milieux urbains et suburbains. La conservation de la végétation spontanée est importante pour lui assurer des sources d'alimentation en graines. Il construit son nid dans un arbre avec une préférence pour les conifères.



Menaces : Menace spécifique inconnue pouvant expliquer cette forte baisse. L'utilisation des pesticides pourrait être à la source du déclin de l'espèce (les poussins sont insectivores).

Serin cini



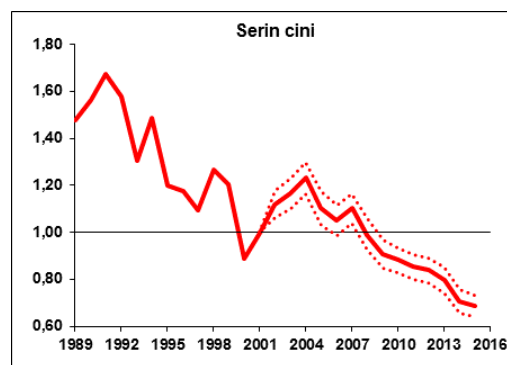
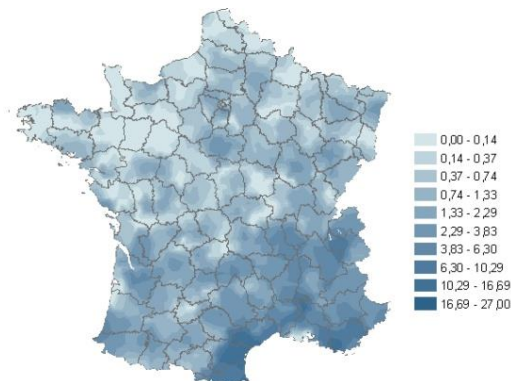
Le Serin cini est le plus petit fringille d'Europe © J-Y Piel

Statut de conservation et tendance :

Cette espèce **protégée** est indiquée comme **vulnérable** sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Le Serin cini est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire Français. La population nicheuse de ce passereau est en déclin progressif en France depuis 1989.

Répartition et écologie :

Initialement la répartition du Serin cini était limitée aux îles et au littoral du bassin occidental de la Méditerranée mais depuis le 19ème siècle l'espèce a largement étendu son aire de répartition dans toute la France. Ce passereau est présent dans une grande partie de l'Europe, de l'Asie Mineure et au nord de l'Afrique. Migrateur partiel, il hiverne dans le sud et l'ouest de l'Europe. Cette espèce anthropophile occupe généralement les parcs, les vergers et les jardins. La nidification se situe le plus souvent sur la fourche d'un arbre fruitier, dans un conifère ou une charmille.



Menaces : La perte d'habitats liée à l'expansion de l'agriculture peut être à l'origine de la perte de plusieurs couvées. Mais actuellement aucune menace n'a été clairement identifiée pour cette espèce.

Faucon crécerelle



Le Faucon crécerelle pratique un vol en surplace, à l'affût de ses proies © D. Hulné

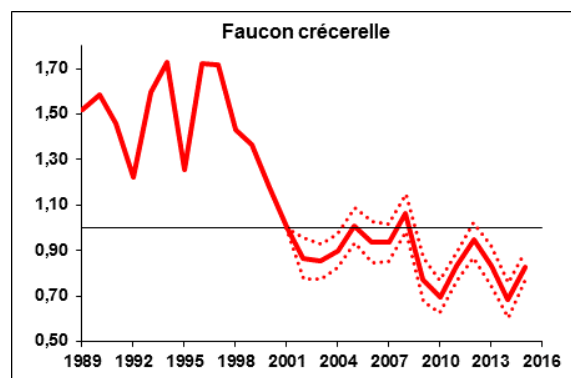
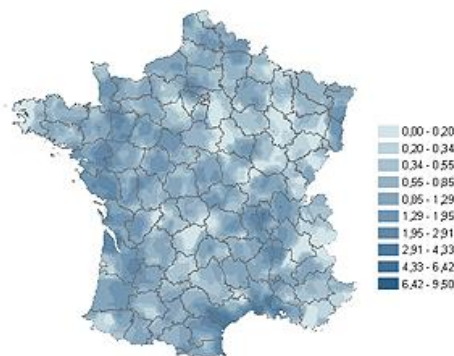
Statut de conservation et tendance :

Espèce **protégée** en déclin en France et en Europe en lien avec l'intensification de l'agriculture. Le Faucon crécerelle est classé comme espèce **quasi menacée** par l'UICN.

Répartition et écologie :

Petit rapace commun habitant la campagne cultivée ou bocagère, aussi bien près des côtes qu'en montagne, mais aussi au cœur des agglomérations. Il se nourrit de campagnols et autres petits mammifères, ce qui en fait un précieux allié de l'agriculteur. L'une de ses techniques de chasse favorites consiste à voler en stationnaire, en « Saint-Esprit ».

Pour nicher, il recherche les trous dans les murs de bâtiments ou les cavités dans la roche (y compris à flanc de falaise), les sites paisibles comme les granges ou les fermes, ou enfin les anciens nids de Corneille noire. Si ces sites viennent à manquer, il adopte volontiers un nichoir spécifique. En France, le Faucon crécerelle est le rapace diurne le plus répandu puisqu'on le trouve dans toutes les régions, l'ouest du pays constituant son principal bastion.



Menaces : L'intensification constante de l'agriculture, supprimant les prairies qu'il affectionne pour chasser et l'utilisation des pesticides affectant rongeurs et insectes sont les principales causes de son déclin.

Alouette des champs



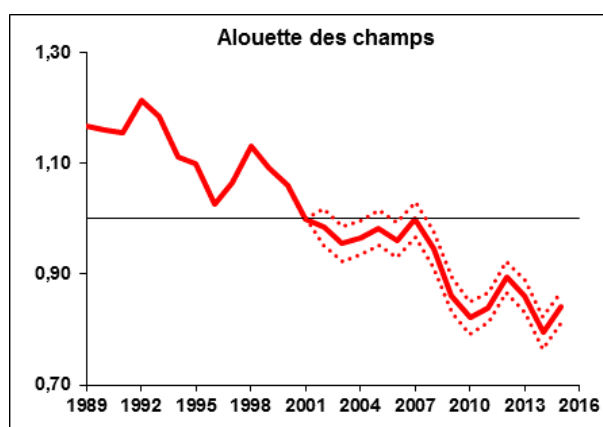
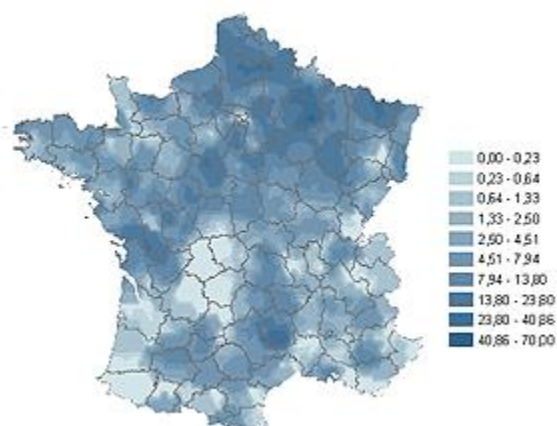
L'Alouette des champs niche au sol © E. Daviaud

Statut de conservation et tendance :

Espèce chassable, l'Alouette des champs est en déclin modéré sur ces dix dernières années. Elle est classée **quasi menacée** par l'UICN.

Répartition et écologie :

L'Alouette des champs occupe une large diversité de milieux ouverts (plaines agricoles, landes, marais, prairies, dunes ...) elle évite les zones boisées, mais peut être retrouvée en lisière. Elle niche au sol, à l'abri de la végétation, dans une petite cuvette. On la retrouve dans la plupart des régions tempérées, et elle évite les zones arides. Elle se nourrit de mollusques, arthropodes, larves, vers terrestres, graines et petits fruits.



Menaces : Elle est sensible aux changements des pratiques agricoles. Le déclin des populations serait fortement lié à l'intensification de l'agriculture.

Hirondelle rustique



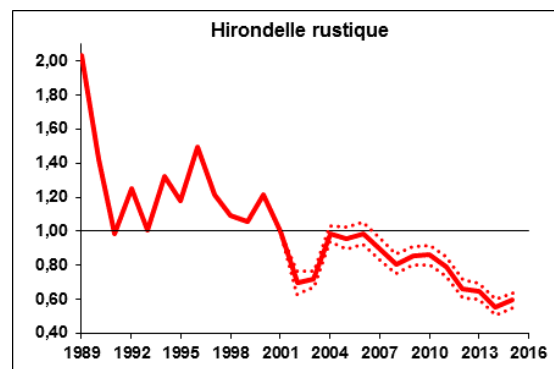
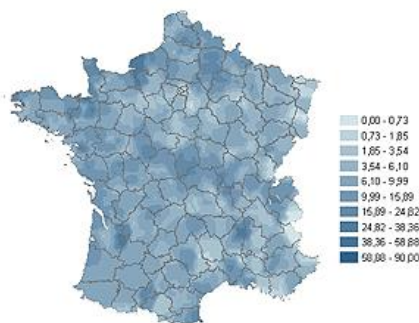
L'Hirondelle rustique construit son nid à partir de boue © A. Audevard

Statut de conservation et tendance :

Espèce **protégée**, en déclin (-39% depuis 1989) en France. L'espèce est aussi en déclin au niveau européen. Elle est classée **quasi menacée** sur la liste rouge UICN.

Répartition et écologie :

Largement répartie en Amérique du Nord et en Eurasie, son aire de nidification englobe aussi le nord de l'Afrique. Elle affectionne les villages, particulièrement avec des fermes, mais aussi les agglomérations pourvues d'espaces verts. Elle installe son nid dans toute sorte de bâtiment, avec une nette préférence pour ceux accueillant des animaux d'élevage qui réchauffent les lieux. Elle aime les campagnes parsemées de bois et de haies qui lui offrent des sites de chasse abrités du vent, mais aussi la présence de points d'eau (mares, étangs, cours d'eau, ...) qui apportent une quantité d'insectes proies.



Menaces : La disparition de l'élevage traditionnel et la modernisation de l'agriculture, par la suppression des sites habituels de nidification (écurie, étables, ...) jouent un rôle important dans la régression de l'espèce, et les nouvelles constructions ne sont pas adaptées pour accueillir cette espèce. De plus, la réduction de la quantité d'insectes volants, par la suppression des haies, l'utilisation d'insecticides, le comblement des mares ou la mise en culture des prairies, affectent considérablement la ressource alimentaire.

L'Hirondelle de fenêtre



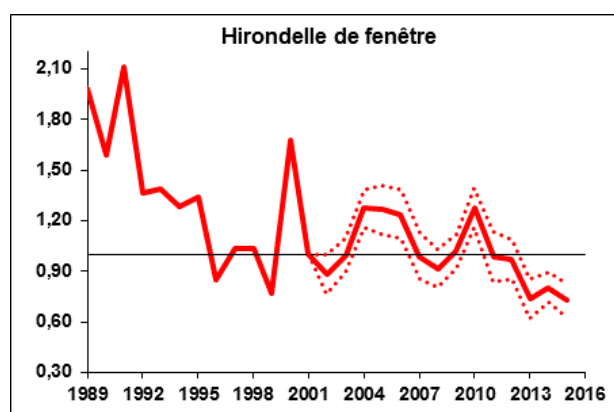
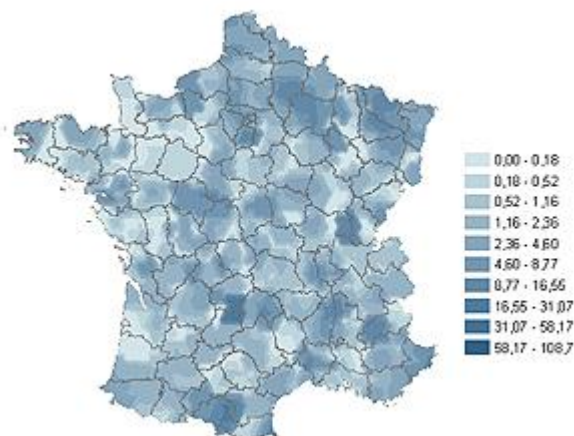
L'Hirondelle de fenêtre utilise de la boue pour construire son nid © S. Fagart

Statut de conservation et tendance :

Espèce **protégée** classée **quasi menacée** selon l'UICN au niveau national. Les populations nicheuses sont en déclin modéré sur les dix dernières années en France et en Europe.

Répartition et écologie :

L'Hirondelle de fenêtre présente une distribution eurasienne. En France, l'espèce niche largement sur l'ensemble du territoire, y compris en Corse. L'espèce est migratrice et hiverne en Afrique tropicale. Elle est plus citadine et montagnarde que l'Hirondelle rustique. Avant que l'homme ne construise des édifices, l'Hirondelle de fenêtre vivait volontiers à proximité des falaises. Elle est insectivore et niche en colonies dans les villes et villages, mais aussi sur les parois rocheuses des régions inhabitées.



Menaces : De nombreuses menaces pèsent sur l'Hirondelle de fenêtre : diminution des ressources alimentaires (emploi des pesticides, uniformisation du paysage), qui a une incidence négative directe sur le succès de reproduction et entraîne un effet à long terme sur les populations d'Hirondelles des fenêtres, ou encore la destruction des nids (ravalement des bâtiments au printemps/été : des milliers de nids sont ainsi détruits chaque année en France).

Martinet noir



Le Martinet noir se pose uniquement au nid en période de reproduction © A. Audevard

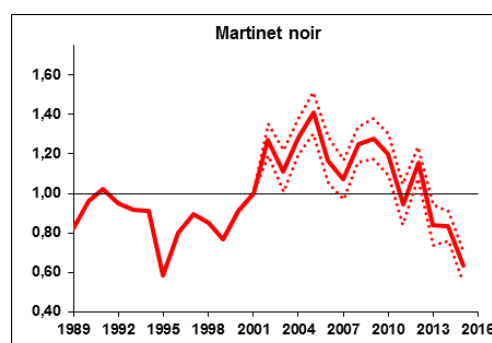
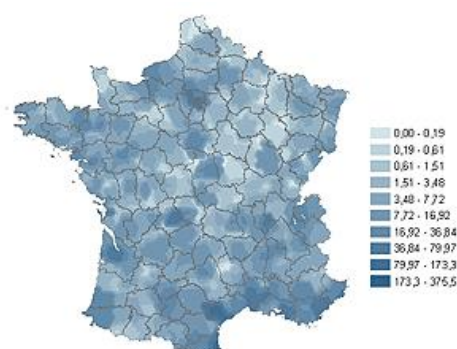
Statut de conservation et tendance :

Cette espèce est **protégée**. La population de Martinet noir est en déclin modéré sur les dix dernières années ; cependant son comportement grégaire génère beaucoup d'hétérogénéité dans les données. La tendance à long terme est donc peu fiable. Il est considéré comme **quasi menacé** par l'UICN au niveau national.

Répartition et écologie :

Le Martinet noir est le seul martinet présent dans presque toute l'Europe. L'aire de reproduction de cette espèce paléarctique s'étend sur l'ensemble de la zone tempérée, de l'Afrique à l'Asie centrale. Il ne niche pratiquement que sur des édifices artificiels, dans des cavités étroites situées sous les toitures ou dans les bâtiments. A l'origine, il établissait son nid dans les falaises et les vieux arbres, mais il a su profiter des constructions humaines dès leur apparition et en est devenu depuis un spécialiste.

Oiseau très grégaire, au mode presque exclusivement aérien, le Martinet noir se nourrit, boit, récolte le matériel pour la construction de son nid, dort et s'accouple en vol. Il ne se pose qu'au nid. Le Martinet noir est un migrateur transsaharien hivernant en Afrique centrale et en Afrique du Sud.



Menaces : L'espèce étant strictement insectivore, elle est affectée par la réduction du nombre de proies due à l'utilisation d'insecticides. De plus, les nouvelles techniques et les matériaux employés pour les constructions modernes et la rénovation des centres historiques des villes et des villages réduisent ses possibilités de nidification et risquent de provoquer à terme une crise du logement chez cette espèce.

Tarier pâtre



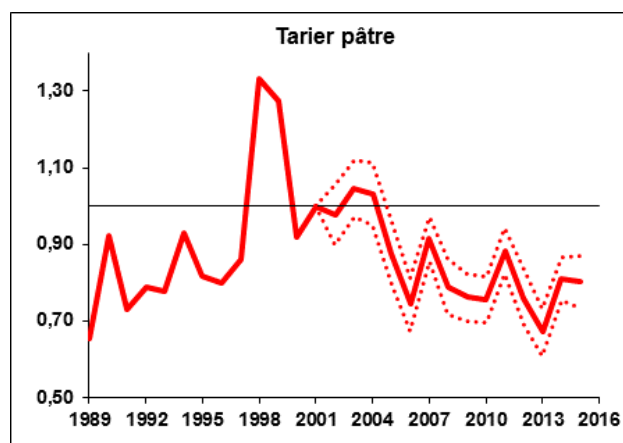
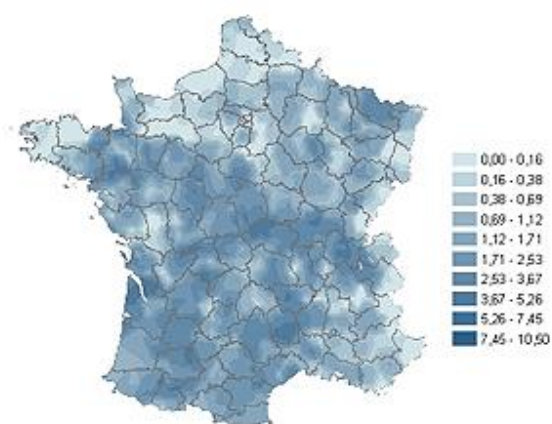
Le Tarier pâtre se perche souvent à découvert, sur une tige, un piquet ou une clôture © C. Champarnaud

Statut de conservation et tendance :

Espèce protégée, le Tarier pâtre est en déclin modéré sur ces dix dernières années. Il est classé **quasi menacé** par l'UICN.

Répartition et écologie :

Le Tarier pâtre occupe les milieux ouverts et semi ouverts de plaine. Il affectionne les mosaïques d'habitats avec des strates herbacées, comportant des buissons comme perchoirs d'affût et de lieux de reproduction, et des zones nues pour la recherche de nourriture. On le retrouve dans les landes, cultures, bocages, friches et prairies. Il se nourrit d'insectes, de petites araignées et autres invertébrés.



Menaces : il est sensible à l'intensification de l'agriculture et à la perte de ses habitats.

Bouscarle de Cetti



La Bouscarle de Cetti est une espèce difficile à observer © C. Champarnaud

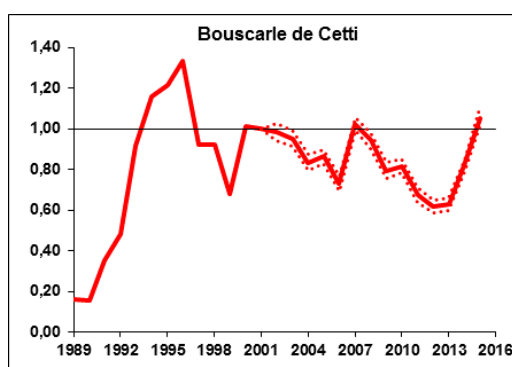
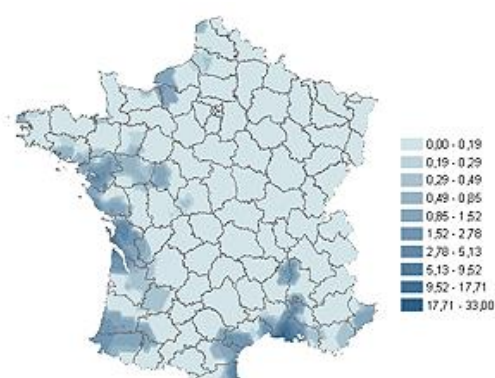
Statut de conservation et tendance :

Espèce protégée, classée comme **quasi menacée** en France par l'UICN. La Bouscarle de Cetti est en déclin modéré sur les 10 dernières années. Cependant, elle présente une forte augmentation au niveau européen.

Répartition et écologie :

Sa répartition s'étend de l'Europe au nord-ouest de la Chine. Elle fréquente la végétation basse à proximité de milieux humides. On la retrouve en roselières ou dans la végétation buissonnante et arbustive, le long des cours d'eau ou en bordure d'étang. C'est un oiseau discret, souvent à couvert dans la végétation. Il est généralement difficile de l'observer. Elle construit son nid dans la végétation, très près du sol.

La Bouscarle de Cetti consomme des insectes et leurs larves, des vers mais aussi des petits mollusques.



Menaces : La Bouscarle de Cetti est sensible aux hivers froids, avec des vagues de gel prolongé.

Pie grièche écorcheur



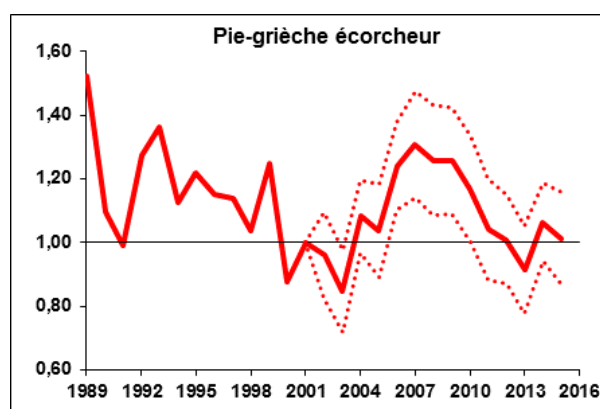
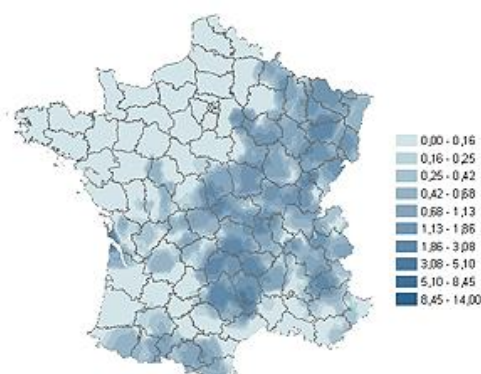
La Pie-grièche écorcheur empale ses proies sur les branches épineuses pour les conserver © E. Daviaud

Statut de conservation et tendance :

Espèce protégée, classée en **Annexe I** de la **Directive Oiseaux**. La Pie-grièche écorcheur est considérée comme en déclin par le livre rouge des Oiseaux menacés et à surveiller en France (G. ROCAMORA & D. YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Ses effectifs sont estimés comme supérieurs à 10 000 couples en France mais avec une diminution probable de 20 à 50% depuis les années 1970 à la suite des changements de paysages en lien avec la modification des pratiques agricoles. Actuellement, l'espèce est en déclin modéré en France, et est classée comme **quasi menacée** par l'UICN.

Répartition et écologie :

Présente sur une grande partie de l'Europe, cette espèce est identifiée comme spécialiste des milieux agricoles par le MNHN. Cette espèce migratrice est typique des milieux semi-ouverts, secs et à végétation buissonneuse. Son habitat est constitué d'arbustes épineux assez bas associé à des perchoirs à proximité de ses zones de chasse (principalement des prairies, des jachères et des friches). Elle consomme de nombreux insectes mais aussi des petits oiseaux et reptiles, qu'elle empale sur des « lardoirs » branches épineuses ou barbelés, afin de se constituer un garde-manger.



Menaces : La principale menace est la disparition et la modification de son habitat à la suite de l'intensification de l'agriculture. De plus, l'utilisation de produits phytosanitaires entraîne une baisse considérable de sa disponibilité alimentaire.

Gobemouche gris



Gobemouche gris consomme principalement des insectes volants © A. Audevard

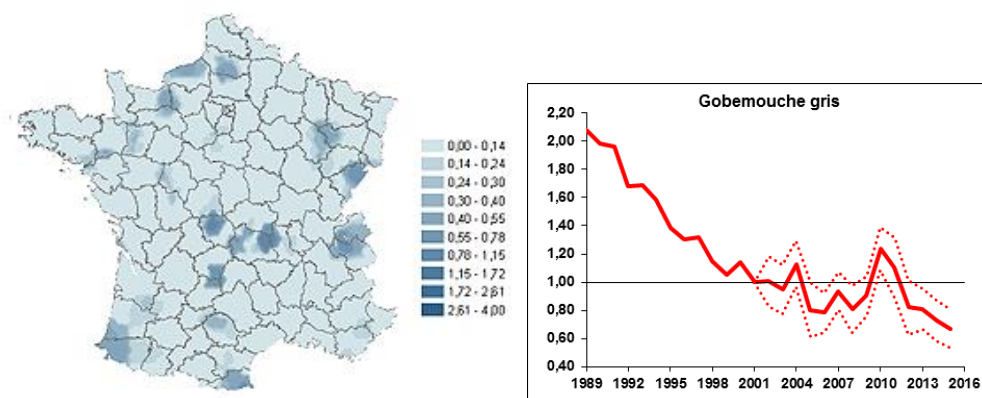
Statut de conservation et tendance :

Espèce **protégée**, classée **vulnérable** par l'UICN national. La diminution est bien documentée au Royaume-Uni, pour cet insectivore strict. En Europe, l'espèce est aussi en déclin.

Répartition et écologie :

C'est un migrateur transsaharien hivernant dans les savanes boisées de l'Afrique tropicale et nichant sur l'ensemble de la zone paléarctique. Il recherche pour se reproduire les boisements de feuillus relativement ouverts, les vieilles futaies claires, ainsi que les parcs en milieu urbain ou périurbain. Il niche dans des cavités mais aussi sur des supports artificiels (bâtiments, nichoirs). En France, son aire de répartition concerne l'ensemble du territoire bien qu'il semble rare ou absent de la Bourgogne à la Méditerranée.

Son régime alimentaire est composé d'insectes volants (diptères et hyménoptères).



Menaces : La diminution des ressources alimentaires liées à l'utilisation de pesticides et à la modification des pratiques agricoles est la principale source de déclin de l'espèce. Ajoutons à cela les menaces liées à la perte d'habitats, et notamment à la raréfaction des boisements âgés.

Busard Saint-Martin



Mâle adulte de Busard Saint-Martin © F. Cahez

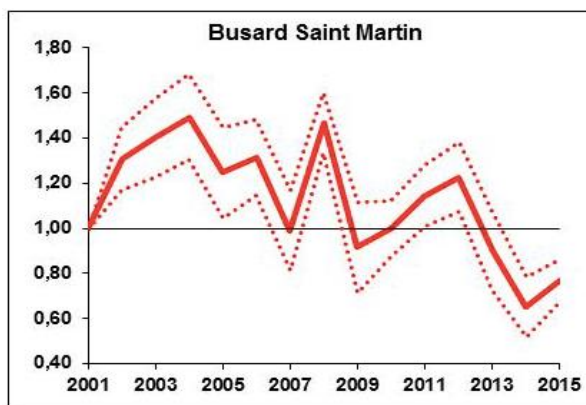
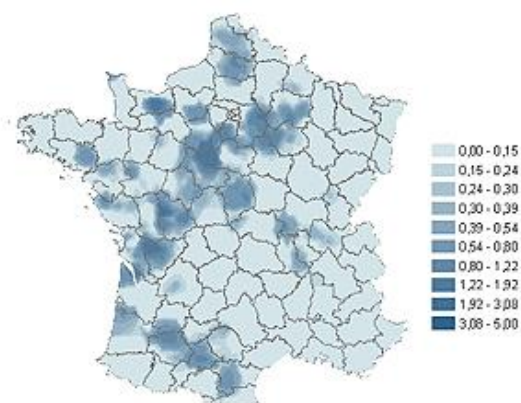
Statut de protection, de conservation et tendances :

Espèce protégée, classée **préoccupation mineure** par l'UINC et inscrite à l'**annexe I de la Directive Oiseaux**. Les effectifs connaissent un déclin modéré en France depuis une dizaine d'années.

Le Busard Saint-Martin est le plus abondant des trois busards présents sur notre territoire. La population nicheuse française est comprise entre 13000 et 22000 couples. Ses effectifs sont en déclin depuis 2000. Les fluctuations interannuelles sont importantes chez les espèces de busards, qui dépendent fortement des cycles d'abondance de campagnols, notamment pour les populations qui nichent en plaines céréalières.

Répartition et écologie :

Le Busard Saint-Martin fréquente tous les milieux ouverts à végétation peu élevée qu'il inspecte à la recherche de proies en volant à un ou deux mètres de hauteur. Les champs, les prairies et les friches basses constituent ses terrains de chasse de prédilection, suivie des landes, des coupes forestières et des marais ouverts à prairies humides. Il y chasse les campagnols mais aussi des gros insectes. Il niche au sol. Actuellement en France, le Busard Saint-Martin se reproduit probablement en majorité dans les milieux cultivés (blé et orge d'hiver).



Œdicnème criard



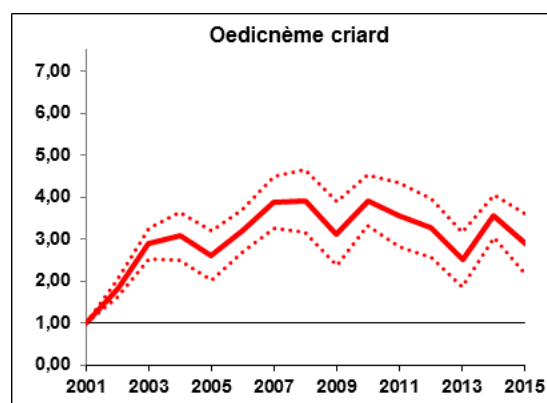
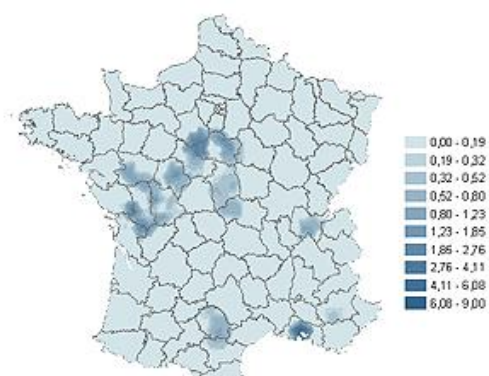
L'œdicnème a une activité nocturne et reste discret en journée © JY.Piel

Statut de protection, de conservation et tendances :

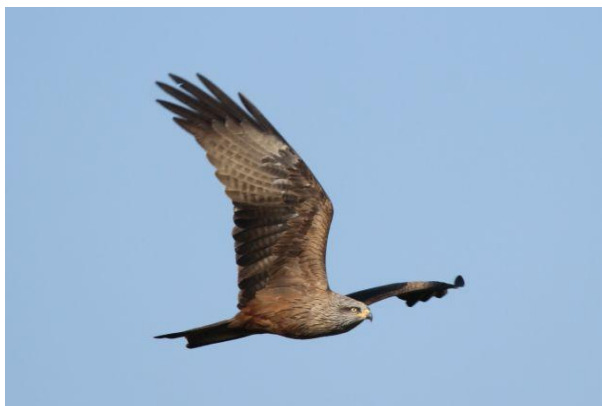
Espèce **protégée**, l'Œdicnème criard est inscrit à l'**annexe 1 de la Directive Oiseaux**. Ses effectifs semblent stables en France depuis 2001.

Répartition et écologie :

Ce limicole continental est un oiseau qui recherche un milieu sec avec une chaleur marquée dans un paysage présentant des zones de végétation rase et clairsemée, d'aspect steppique, comme la plaine cultivée. Il niche au sol dans des parcelles de tournesol ou de maïs, de vignes sur les terres sèches principalement au mois de mai.



Milan noir



C'est une espèce **protégée**, inscrite à la Directive Oiseaux. En France, l'espèce est en augmentation depuis les années 50.

Ce rapace migrateur passe l'hiver en Afrique tropicale, du Sénégal au Kenya.

© *Guy Arnaud et Claude Champarnaud*



III Les odonates

1- Méthodologie d'inventaire des odonates

1.1- protocole

Selon les espèces, les odonates (ou libellules au sens large) ont des exigences écologiques différentes en terme d'habitat. Certaines affectionnent les zones ensoleillées, d'autres les zones ombragées et arborées. Certaines préfèrent l'eau courante, et d'autres espèces les eaux stagnantes.

Les espèces sont identifiées à vue à l'aide de jumelles ou en main pour les individus capturés avec un filet adapté.

Les odonates ont été inventoriés sur la commune à l'aide de différents protocoles :

- **Inventaire par transects**

Cet inventaire par transects, consiste en un parcours traversant différents milieux aquatiques du site, afin d'inventorier les odonates présents le long de ce tracé.

Deux parcours (ou transects) de 500 mètres ont été mis en place sur la commune de Taillebourg.

L'observateur parcourt chaque transect de 500m en 1 heure, et note toutes les espèces observées sur une bande de 5m de largeur. Les odonates étant très mobiles, il est parfois nécessaire de faire des allers retours sur la surface à inventorier.

- **Inventaire par points d'eau**

Les points d'eau de petites surfaces (mares, bassins, fossés, lavoirs, fontaines ...) sont aussi prospectés. Toutes les espèces, dans un périmètre de 10 mètres autour du point d'eau, sont identifiées et recensées.

- **Prospections opportunistes complémentaires**

En parallèle de ces inventaires protocolés, des prospections opportunistes sont réalisées en dehors des transects, afin de compléter la liste des espèces présentes.

Nombre de passages :

Chaque espèce d'odonates a son propre pic d'abondance. Certaines espèces vont être précoces et être observées dès le début du printemps, d'autres au contraire seront plus tardives, et visibles uniquement en été. Des prospections ont été réalisées de mai à aout.

Concernant les inventaires par transect, 3 passages ont été réalisés le **8 mai, le 16 juin et le 17 juillet**.

Les inventaires sont réalisés par météo favorable, lors de journées ensoleillées, entre 10h et 16h, avec une température supérieure à 15°C.

1.2- Statut des espèces

Les tableaux de synthèse des espèces inventoriées présentent différents statuts de protection ou de conservation ainsi que l'inscription à des listes de références nous permettant de caractériser la rareté, la vulnérabilité et la patrimonialité de ces espèces :

- **le statut juridique** (*Convention de Berne du 19 septembre 1979, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dresse dans son annexe 2 la liste des espèces de faune strictement protégées.*) détermine la liste des espèces protégées.

- **le statut de conservation avec les Listes Rouges des espèces animales menacées au niveau régional, en France, en Europe et dans le monde établi par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN, 2016).**

Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction des espèces.

- **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition en France est faible)

- **NT** : Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation n'étaient pas prises)

- **VU** : Vulnérable (espèce menacée de disparition en France)

- **la directive 92/43/CEE, dite directive Habitats**, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

- **L'annexe II** Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

- **L'annexe IV** Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte

- **Espèces déterminantes de Poitou-Charentes**, cette liste a une vocation d'assistance à la rédaction des bordereaux ZNIEFF. Il s'agit d'un catalogue faunistique régional détaillant le statut des espèces et indiquant les incertitudes ou lacunes liées à la connaissance de certains animaux ou groupes taxonomiques.

2- Bilan de l'inventaire des odonates

2.1- Synthèse des espèces présentes

Les prospections ont permis de recenser **18 espèces** en 2017, détaillées dans le tableau ci-dessous.

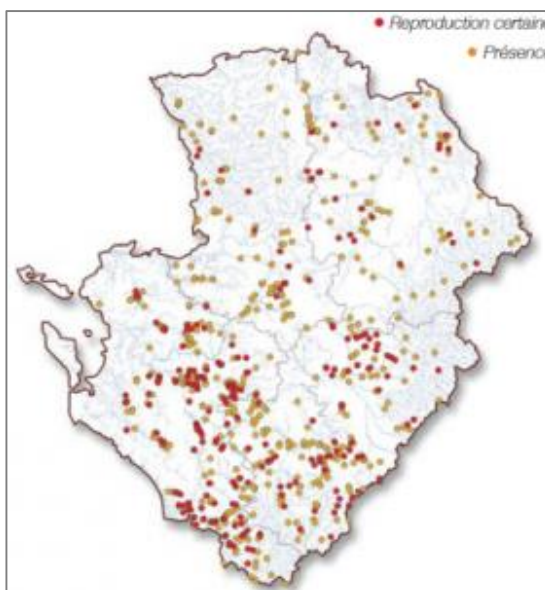
Nom usuel	Nom scientifique	UICN 2016 Europe	Liste rouge régionale	Espèce déterminante en Poitou-Charentes	Directive Habitat	Statut juridique
Ordre des Zygoptères						
Famille des Calopterygidae						
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	LC				
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	LC				
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	LC		X		
Famille des Lestidae						
Brunette hivernale	<i>Sympecma fusca</i>	LC				
Famille des Coenagrionidae						
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	NT		X	Annexe 2	Protégée
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC				
Naïade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>	LC				
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>					
Famille des Platycnemididae						
Pennipatte orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	LC		X		
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	LC				
Ordre des Anisoptères						
Famille des Aeshnidae						
Aesche affine	<i>Aeshna affinis</i>	LC				
Famille des Gomphidae						
Gomphe à pattes noires	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	LC				
Onychogomphe à croche	<i>Onychogomphus uncatus</i>	LC		X		
Famille des Cordulegastridae						
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	LC				
Famille des Libellulidae						
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	LC				
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LC				
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LC				
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	LC				

Tableau 3 : Synthèse des odonates et de leurs statuts de conservation

Au total, **2 espèces** sont classées comme quasi menacée sur la liste rouge Européenne, il s'agit de l'Agrion de Mercure et du Gomphe semblable. L'Agrion de Mercure est protégé mais également inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitat et considéré comme déterminant en Poitou-Charentes. Le Gomphe semblable est reconnu comme quasi menacée sur la liste rouge régionale Poitou-Charentes.

Les 2 espèces remarquables d'odonates sont présentées ci-dessous.

Agrion de Mercure



Accouplement, en cœur copulatoire d'Agrion de Mercure © Réjeane Pâquereau

Statut de protection et de conservation :

L'Agrion de Mercure est une espèce strictement **protégée** au niveau national, inscrite en annexe II de la Directive Habitat et considérée comme déterminante au niveau régional. De plus, l'espèce est classée comme **quasi menacée au niveau européen**.

Répartition et écologie :

L'Agrion de Mercure occupe l'essentiel du territoire français, et semble éviter les zones de relief ainsi que quelques secteurs du nord et du nord-ouest. La France présente vraisemblablement la plus grosse population mondiale de l'espèce.

La carte ci-dessus illustre les observations de cette espèce en ex-région Poitou-Charentes entre 2002 et 2006.

C'est une espèce précoce, elle s'observe à partir de mi-avril, et jusqu'en septembre. Elle affectionne les eaux courantes de faible dimension et à débit modéré, et surtout, bien oxygénées. Elle apprécie la végétation aquatique émergente abondante. Après l'accouplement, la femelle pond ses œufs sur les végétaux aquatiques à tiges creuses.

L'Agrion de Mercure est sensible à l'assèchement précoce des cours d'eau, à la fermeture des milieux par embroussaillage mais aussi à la dégradation de la qualité des eaux et le piétinement des berges. En règle générale, cette espèce **est sensible à toute modification du milieu**. Il est donc nécessaire de préserver ses habitats, particulièrement les ruisseaux en têtes de bassin et les sources, tout en maintenant les prairies en périphérie et la végétation rivulaire.

Cette espèce a été recensée sur le ruisseau de la Rutelière au niveau du Château Le Père

IV. Les rhopalocères

1- Méthodologie d'inventaire des rhopalocères

1.1- protocole

Selon les espèces, les rhopalocères (ou papillons de jour au sens large) ont des exigences écologiques différentes en termes d'habitat. Certains affectionnent les zones très ensoleillées à végétation rase, d'autres les lisières de bosquets ou des haies...

Les espèces sont identifiées à vue à l'aide de jumelles ou en main pour les individus capturés avec un filet adapté.

Les Rhopalocères ont été inventoriés sur la commune à l'aide de différents protocoles :

- **Inventaire par transects**

Cet inventaire par transects, consiste en un parcours traversant différents milieux du site, afin d'inventorier les papillons présents le long de ce tracé.

Deux parcours (ou transects) de 500 mètres ont été mis en place à Taillebourg.

L'observateur parcourt chaque transect de 500m en 1 heure, et note toutes les espèces observées sur une bande de 5m de largeur. Les Rhopalocères étant très mobiles, il est parfois nécessaire de faire des allers retours sur la surface à inventorier.

- **Prospections opportunistes complémentaires**

En parallèle de ces inventaires protocolés, des prospections opportunistes sont réalisées en dehors des transects, afin de compléter la liste des espèces présentes.

Nombre de passages :

Chaque espèce de Rhopalocère a son propre pic d'abondance. Certaines espèces vont être précoces et être observées dès le début du printemps, d'autres au contraire seront plus tardives, et visibles uniquement en été. Des prospections ont été réalisées de mai à aout.

Concernant les inventaires par transect, 3 passages ont été réalisés sur la saison : **8 mai, 16 juin et 17 juillet.**

Les inventaires sont réalisés par météo favorable, lors de journées ensoleillées, entre 10h et 16h, avec une température supérieure à 15°C.

1.2- Statut des espèces

Les tableaux de synthèse des espèces inventoriées présentent différents statuts de protection ou de conservation ainsi que l'inscription à des listes de références nous permettant de caractériser la rareté, la vulnérabilité et la patrimonialité de ces espèces :

- **le statut juridique** (*Convention de Berne du 19 septembre 1979, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dresse dans son annexe 2 la liste des espèces de faune strictement protégées.*) détermine la liste des espèces protégées.

- **le statut de conservation avec la Liste Rouge des espèces animales menacées en France, en Europe et dans le monde établi par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN, 2016).**

Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction des espèces.

- **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition en France est faible)

- **NT** : Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation n'étaient pas prises)

- **VU** : Vulnérable (espèce menacée de disparition en France)

- **la directive 92/43/CEE, dite directive Habitats**, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

- **L'annexe II** Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

- **L'annexe IV** Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte

- **Espèces déterminantes de Poitou-Charentes**, cette liste a une vocation d'assistance à la rédaction des bordereaux ZNIEFF. Il s'agit d'un catalogue faunistique régional détaillant le statut des espèces et indiquant les incertitudes ou lacunes liées à la connaissance de certains animaux ou groupes taxonomiques.

2- Bilan de l'inventaire des rhopalocères

2.1- Synthèse des espèces présentes

Les prospections ont permis de recenser **47 espèces en 2017**, détaillées dans le tableau ci-dessous.

Nom usuel	Nom scientifique	UICN 2016 Europe	Directive Habitats	Espèce déterminante	Espèce protégée
Famille des Hesperiidés					
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	LC			
Hespérie de l'Alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>	LC			
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	LC			
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	LC			
Famille des Lycaenidés					
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	LC			
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC			
Argus bleu céleste (Bel-Argus)	<i>Polyommatus bellargus</i>	LC			
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	LC			
Azuré de la faucille	<i>Cupido alcetas</i>	LC			
Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	LC		X	
Azuré du Serpolet	<i>Maculinea arion</i>	EN	annexe 4	X	Protégée
Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>	LC			
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	LC			
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC			
Famille des Nymphalidés					
Grand Mars changeant	<i>Apatura iris</i>	LC		X	
Paon du jour	<i>Aglais io</i>	LC			
Fadet commun (Procris)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC			
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC			
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC			
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC			
Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	LC			
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	LC			
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC			
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC			
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LC			
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	LC			
Mélitée des centaurees	<i>Meliteae phoebe</i>	LC		X	
Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	LC		X	
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	LC		X	
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	LC			
Petite violette	<i>Boloria dia</i>	LC			
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	LC			
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	LC			
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	LC			
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	VU	annexe 4	X	Protégée
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	LC			
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	LC			
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	LC			
Famille des Papilionidés					
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	LC			

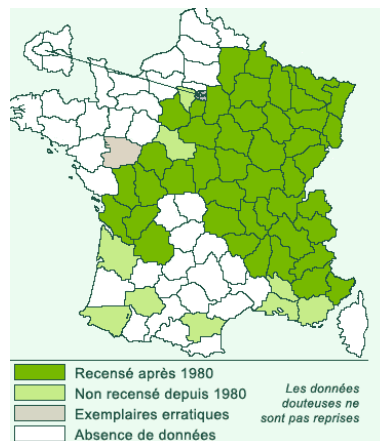
Nom usuel	Nom scientifique	UICN 2016 Europe	Directive Habitats	Espèce déterminante	Espèce protégée
Famille des Pieridés					
Aurore	<i>Anthocaris cardamines</i>	LC			
Souci	<i>Colias croceus</i>	LC			
Citron	<i>Gonopteryx rhamni</i>	LC			
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	LC			
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC			
Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	LC			
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	LC			
Piérade de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	LC			

Tableau 4 : Synthèse des rhopalocères et de leurs statuts de conservation

Parmi elle, une espèce est classée comme en danger ; il s'agit de l'Azuré du serpolet. Ce papillon est également protégé et inscrit à l'annexe 4 de la Directive Habitat. Une seconde espèce, la Bacchante, est classée comme vulnérable et inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitat.

Huit espèces sont classées comme déterminantes au niveau régional : L'Azuré des Coronilles, l'Azuré du Serpolet, le Grand Mars changeant, La Mélitée des scabieuses, la Mélitée des centaurees, la Mélitée orangée et la Bacchante.

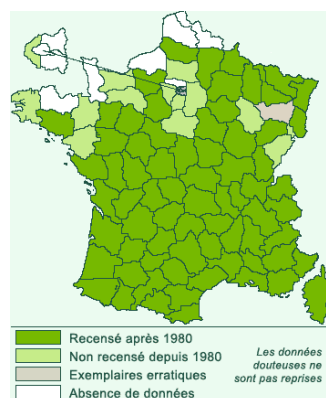
Azuré des Coronilles



Azuré des coronilles © Réjane Pâquereau

Ce papillon est une espèce méditerranéo-asiatique. La France constitue la limite occidentale de sa répartition géographique avec des populations réparties majoritairement dans la moitié Est du pays. Ces populations débordent dans l'ouest de la France, notamment en Poitou-Charentes. On retrouve l'Azuré des coronilles dans les prairies le plus souvent sèches sur substrat calcaire. La plante-hôte principale est la Coronille bigarrée. Cette espèce n'est pas protégée, mais elle est classée comme déterminante en Charente-Maritime. Les observations de ce papillon s'étalent de fin avril à la mi-septembre avec des pics de vols en mai-juin puis juillet-août.

Azuré du Serpolet

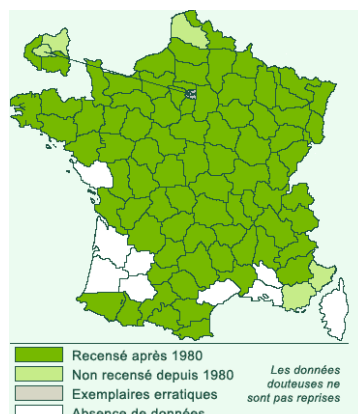


Azuré du serpolet © Réjane Pâquereau

L'Azuré du serpolet est présent sur la majeure partie du territoire français, excepté le département du nord. Pourtant, il est le plus souvent très localisé (hors zones montagneuses). De très petites stations sont observées en Poitou-Charentes. L'habitat de ce papillon se compose de pelouses sèches, prés et friches sur substrat calcaire où poussent notamment l'Origan commun ou le thym, tous deux plantes-hôtes essentielles au cycle de reproduction de ce papillon.

La particularité de l'Azuré du serpolet est sa relation symbiotique avec une fourmi rouge du genre *Formica* et *Lasius*. Une fois les œufs pondus sur la plante-hôte, les chenilles se développent puis se laissent tomber au sol où elles seront recueillies par une fourmi attirée par l'odeur de phéromones. Après une pause hivernale, la chenille se transforme en papillon adulte qui devra sortir de la fourmilière avant d'être prise d'assaut par les fourmis. Cette relation symbiotique et essentielle pour le développement des larves rend ces populations très fragiles. La période de vol de ce papillon est relativement courte, de la mi-juillet à fin août.

Grand Mars changeant

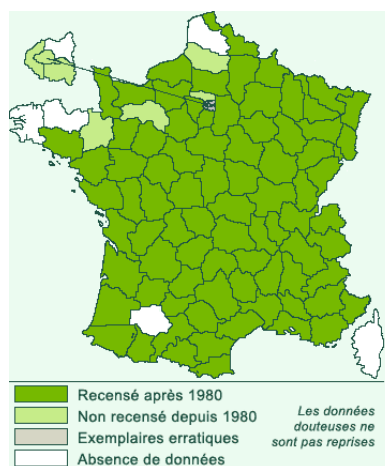


Grand mars changeant © Olivier Roques (NE17)

Le Grand Mars changeant occupe la majeure partie du territoire français. L'expansion de cette espèce plutôt continentale semble être récente en Poitou-Charentes avec des observations d'individus plus important en Vienne. Le Grand Mars changeant affectionne les massifs forestiers, notamment composés de feuillus ainsi que les vallées alluviales et certains secteurs de bocages. Souvent posé en hauteur dans les feuilles, il reste difficile à observer. Les chenilles se développent essentiellement sur les saules (Saule des chèvres, Saule à feuille d'olivier)

Il tient son nom de la couleur de ses ailes qui passe du gris foncé au bleu violacé en fonction de l'angle d'inclinaison de la lumière. On observe ce papillon en période estivale, de début juin à début juillet.

Demi-Argus

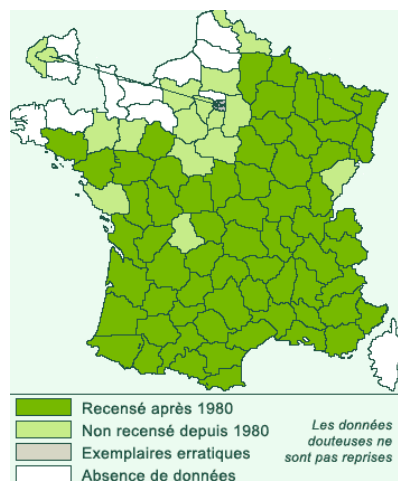


Demi-Argus © Claude Champarnaud

En France, cette espèce est répandue sur la majeure partie du territoire. On retrouve le Demi-Argus dans les secteurs de prairies, de lisière fleurie et particulièrement dans les champs de trèfles, la plante hôte de la chenille. Cette espèce n'est pas protégée, mais elle est classée comme déterminante en Charente-Maritime.

Le Demi-Argus s'observe de mai à octobre, principalement entre avril et juin.

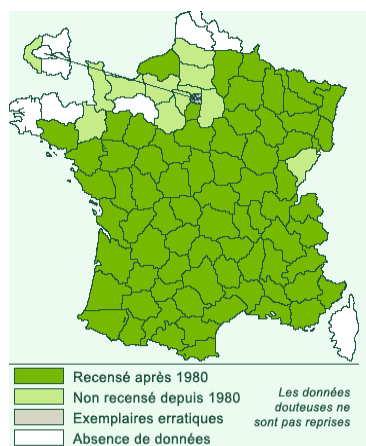
Mélitée orangée



Mélitée orangée © Claude Champarnaud

La Mélitée orangée est largement distribuée et commune dans la moitié sud du territoire français. Elle fréquente les prairies maigres, landes et pelouses sèches fleuries. Elle utilise une grande diversité d'espèces et de famille de plante-hôte avec une prédilection dans notre région pour le Plantain lancéolé. Cette espèce n'est pas protégée, mais elle est classée comme déterminante en Charente-Maritime. On observe deux pics d'apparition de ce papillon, un premier pic de vol de mai à mi-juin puis une seconde génération de juillet à fin août.

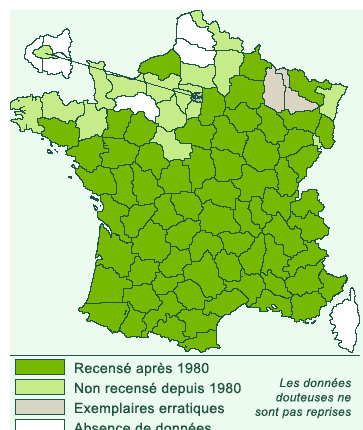
Mélitée des centaurees



Mélitée des centaurees © Laurent Toquebiol

La Mélitée des centaurees est largement rependue en France, sauf sur les départements du nord et en corse. Elle est localisée sur les pelouses et prairies fleuries. La chenille consomme principalement des centaurees et des chardons. Cette espèce n'est pas protégée, mais elle est classée comme déterminante en Charente-Maritime. On l'observe entre avril et septembre.

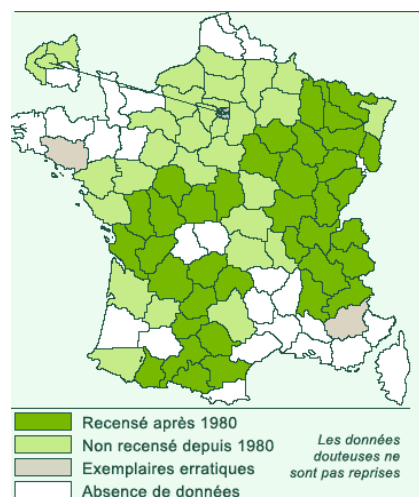
Mélitée des scabieuses



Mélitée des scabieuses © Claude Champarnaud

La Mélitée des scabieuses est principalement présente en région de collines et moyenne montagnes. On l'observe localement sur les prairies et pelouses. La chenille consomme principalement du Plantain. Cette espèce n'est pas protégée, mais elle est classée comme déterminante en Charente-Maritime. On l'observe entre mai et septembre.

Bacchante



Bacchante © Réjane Pâquereau

La Bacchante est une espèce eurasiatique en fort déclin voir disparu dans de nombreux pays européens. Elle est rare et très localisée en Poitou-Charentes. Exclusivement forestière, elle affectionne les sous-bois arbustifs peu dense présentant une strate herbacée développée. Elle apprécie aussi les lisières et clairières herbeuses. Cette espèce n'est pas protégée, mais elle est classée comme déterminante en Charente-Maritime. On l'observe entre mai et juillet.

V. Autres taxons faunistiques

1- Méthodologie d'inventaire

Prospections opportunistes

Vertébrés :

Lors des inventaires détaillés dans les pages précédentes, des observations opportunistes de reptiles, amphibiens et mammifères ont été réalisées sans protocole spécifique. Ces informations sont compilées avec les données issues de la base naturaliste biolovision, faune Charente-Maritime, depuis 2010.

Invertébrés terrestres :

Des prospections ont été réalisées au cours de l'année 2017 par un groupe de bénévoles, dont l'objectif est d'apporter une liste, la plus complète possible, des invertébrés terrestres présents sur la commune.

Ces informations sont compilées avec les données issues de la base naturaliste biolovision, faune Charente-Maritime, depuis 2010, ainsi qu'avec des données archives antérieures à 2010. Cela permet d'apporter des listes d'espèces les plus complètes possibles.

Ces listes détaillées sont en annexe 3 ...

Les pages suivantes présentent les espèces de vertébrés recensées depuis 2010 ainsi que les espèces remarquables d'invertébrés pour la commune.

2- Les mammifères

Ces données proviennent d'observations directes ou indirectes (grâce aux indices de présence qu'ils laissent : laissées, empreintes, restes de repas...).

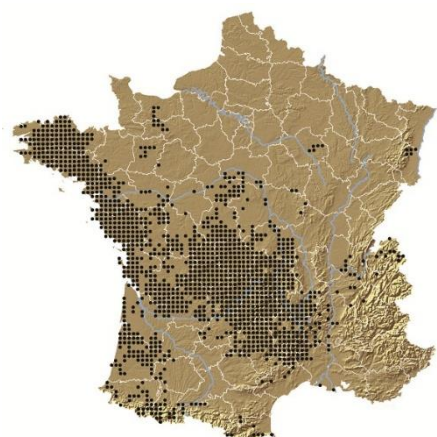
Ce sont **25 espèces de mammifères** (hors chauves-souris) qui ont été recensées sur la commune depuis 2010.

Nom usuel	Nom scientifique	UICN	Espèce déterminante en Poitou-Charentes	Directive Habitats	Statut juridique
Soricomorphes					
Famille des Talpidés					
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>				
Famille des Soricidés					
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>				
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>				
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>				
Rodentes					
Famille des Sciuridés					
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>				Protégée
Famille des Myocastoridés					
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>				
Famille des Muridés					
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>				
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>				
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>				
Famille des Cricetidés					
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>				
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>				
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	VU	X		Protégée
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>				
Famille des Gliridés					
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>		X	Annexes 4	Protégée
Carnivores					
Famille des Canidés					
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>				
Famille des Mustelidés					
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>				
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	NT Liste monde	X	Annexes 2 et 4	Protégée
Fouine	<i>Martes foina</i>				
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>				
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	CR	X	Annexes 2 et 4	Protégée
Cetartiodactyles					
Famille des Cervidés					
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>				
Famille des Suidés					
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>				
Lagomorphes					
Famille des Leporidés					
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT Liste France			
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	NT Liste France			
Erinaceomorphes					
Famille des Erinaceidés					
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>				Protégée

Tableau 5 : Synthèse des mammifères et de leurs statuts de conservation

Six espèces de mammifères sont protégées sur le territoire français : la Loutre d'Europe, le Vison d'Europe, le Campagnol amphibie, le Muscardin, l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe. Le Lièvre d'Europe et le Lapin de garenne, tut deux chassable, sont classées comme quasi menacées.

Loutre d'Europe



Loutre d'Europe © Aurélien Audevard

La Loutre d'Europe est une espèce protégée, inféodée aux milieux aquatiques. Cette espèce déterminante dans la région est inscrite en annexes 2 et 4 de la Directive Habitats. Elle est classée comme quasi menacée dans le monde par l'IUCN.

Ce mammifère carnivore semi-aquatique fréquente une grande diversité de milieux (fleuves, rivières, canaux, tourbières, marais ...). Elle se nourrit essentiellement de poissons, amphibiens, crustacés et mollusques. Opportuniste, elle consomme les proies les plus abondantes et les plus faciles à capturer, comme les écrevisses américaines.

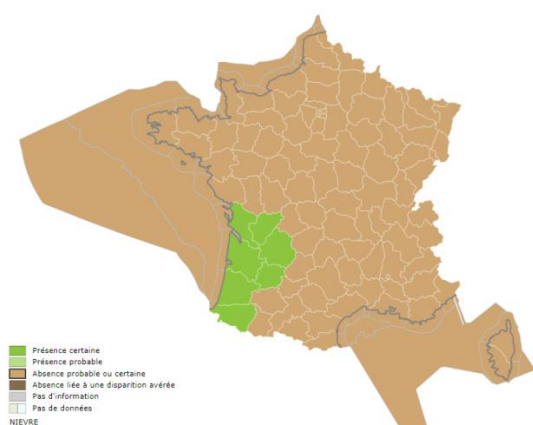
C'est un animal discret avec une activité principalement crépusculaire et nocturne. Elle se repère généralement grâce aux épreintes qu'elle dépose pour marquer son territoire. La journée, elle dort à l'abri du dérangement dans un gîte creusé dans la berge ou dans les cavités de vieux arbres.



Epreinte de Loutre d'Europe © Elisa Daviaud

Cette espèce est menacée par la dégradation des zones humides (pollution de l'eau, réduction des zones humides, barrages ...), ainsi que par les collisions routières.

Vison d'Europe



— Rédigé par Audrey Savouré-Soubelet
Validé par HAFFNER Patrick le 21/09/2017



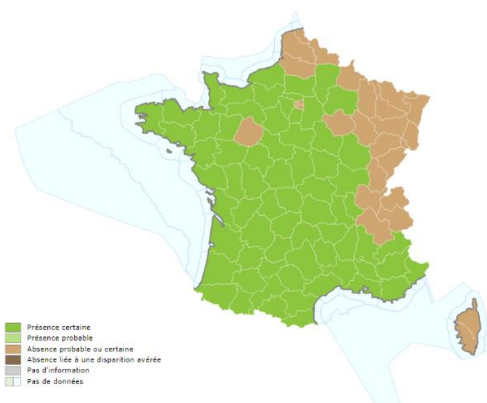
Le Vison d'Europe est une des espèces les plus menacées d'Europe © Laurent Toquebiol

Inscrit aux annexes II et IV de la Directive Habitat et déterminantes en Poitou-Charentes, le Vison d'Europe est dorénavant reconnu « En danger critique » par l'UICN depuis 2011.

Le Vison d'Europe est une espèce semi-aquatique car bien qu'il passe la plupart de son temps sur la terre ferme, on le trouve presque exclusivement à proximité de l'eau. Les zones humides, marais, landes humides ou encore bords de rivières et plan d'eau sont des milieux qu'il affectionne particulièrement. De nature opportuniste, le Vison d'Europe se nourrit d'amphibiens, oiseaux d'eau, petits mammifères ou encore poisson selon la disponibilité et la saison.

Historiquement présent sur presque tout le continent, de la France à la Russie, le sud-ouest de la France constitue maintenant l'un des derniers bastions de cette population fragilisée en France. La régression du Vison d'Europe est due à une synergie de plusieurs facteurs : la destruction des habitats, la destruction directe par l'homme (Piégeage, collision routière, empoisonnement) et l'introduction du Vison d'Amérique en concurrence sur des habitats identiques et porteurs de pathologies transmissibles au Vison d'Europe.

Campagnol amphibie



— Rédigé par Savouré-Soubetlet Audrey
Validé par Savouré-Soubetlet Audrey le 04/10/2016

Campagnol Amphibie © Alain ANDRE

Le campagnol amphibie, aussi appelé « Rat d'eau », est un petit rongeur semi-aquatique inféodé aux milieux aquatiques. Cette espèce, protégée au niveau nationale, est reconnue comme « Vulnérable » par l'UICN et déterminante en Poitou-Charente.

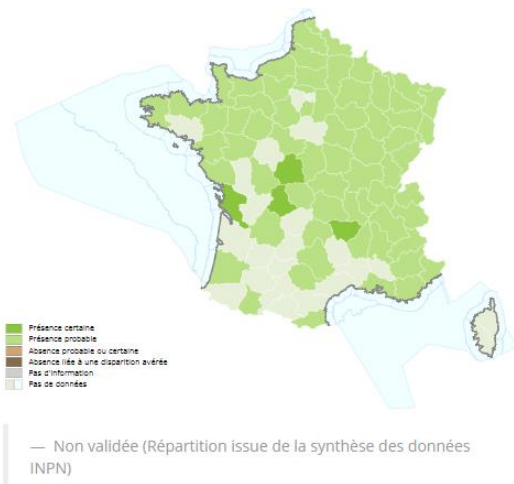
Très bon nageur et plongeur, il creuse son terrier dans les berges en aménageant une sortie immergée et une sortie à l'air libre. Il se nourrit principalement de végétaux mais peut occasionnellement se délecter d'insectes, écrevisses, batraciens ou petits poissons. Difficile à observer, plusieurs indices trahissent sa présence notamment les réfectoires où le campagnol laisse sur place des restes de repas, et les crotties, rassemblement de crottes à proximité des entrées de terriers et réfectoires.



Le crottier de Campagnol amphibie à l'entrée d'un terrier © Fabien Mercier

Autrefois largement réparti sur le territoire, la présence du Campagnol amphibie se raréfie même s'il reste difficile de quantifier l'abondance réelle de ce rongeur. Les campagnes d'empoisonnement, la concurrence avec le rat musqué, la destruction de son habitat ou encore la prédation par le Vison d'Amérique, espèce introduite, sont les principaux facteurs de cette régression.

Muscardin



Le Muscardin © Natur'Ailes

Le Muscardin est présent sur la majeure partie de la France excepté le Sud-ouest, la Corse et les îles de la façade atlantique. Cette espèce, déterminante en Poitou-Charentes, est aussi inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitat.

Ce petit rongeur arboricole, très agile, affectionne particulièrement les lisières boisées, sous-bois denses ou encore clairières agrémentées de ronces, buissons de Chèvrefeuille ou Clématite où il pourra se déplacer aisément d'arbre en arbre. Il consomme des aliments très énergétiques tels que les bourgeons, noix, noisettes, graines, insectes ou fruits. Il construit un nid d'hiver, au sol, tissé très serré où il restera en hibernation et un nid d'été tissé en hauteur dans le creux des arbres.

La modification de son habitat et notamment la suppression des buissons, ronciers et lianes, semble être la principale menace

Hérisson d'Europe



Hérisson d'Europe en chasse © Chloé Dépré

Le Hérisson d'Europe est une espèce protégée au niveau national. Il est largement répandu, et fréquente de nombreux milieux aussi bien urbains que ruraux. Il apprécie particulièrement les milieux ouverts, les pelouses et prairies basses.

Le Hérisson d'Europe possède un odorat développé, lui permettant de localiser sa nourriture. Il consomme principalement des insectes, des vers, des mollusques et crustacés, mais aussi des œufs, des fruits et des végétaux. C'est un allié du jardinier car il consomme des limaces, des escargots et des chenilles.

Il est principalement nocturne mais il est possible de l'observer quelquefois en journée. En hiver, la ressource alimentaire devenant plus rare, le Hérisson d'Europe hiberne dans un abri protégé du vent et de la pluie, dans lequel il accumule de nombreuses feuilles mortes.

Cette espèce est menacée par les collisions routières, la fragmentation des milieux, mais aussi par empoisonnement lorsqu'il consomme des proies contaminées par les produits de traitements chimiques (comme l'anti limaces).

Ecureuil roux



Ecureuil roux consomme de nombreuses variétés de graines © Lotfi Hamdaoui

L'Ecureuil roux est une espèce protégée au niveau national. Ce rongeur occupe une grande variété d'habitats sur notre territoire. Cette espèce arboricole se retrouve principalement à proximité des arbres (bois et forêts, mais aussi parcs et jardins).

C'est une espèce diurne, active du lever du jour au coucher du soleil. Cependant, son rythme est variable selon la saison. En hiver, par basses températures ou par fortes pluies, il diminue son temps d'activité. Opportuniste, il se nourrit principalement de fruits (baies, noisettes, noix, graines de conifères, glands), d'écorce des arbres, de fleurs, de champignons et de bourgeons. Parfois même des petits insectes et d'escargots. En automne, il stocke des réserves de graines dans plusieurs cachettes, en prévision de l'hiver.

Cette espèce est menacée par la fragmentation de son habitat, ainsi que par les collisions routières.

3- Les reptiles et amphibiens

Ce sont **6 espèces de reptiles** et **8 espèces d'amphibiens** qui ont été recensées sur la commune depuis 2010.

Nom usuel	Nom scientifique	Liste rouge UICN régionale	Espèce déterminante	Directive Habitats	Statut juridique
Reptiles					
Familles des Lacertidés					
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>			annexe 4	Protégée
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>			annexe 4	Protégée
Familles des Colubridés					
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>				Protégée
Familles des Natricidés					
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>				Protégée
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>				Protégée
Familles des Emydés					
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	NT	X	annexe 4	Protégée
Amphibiens					
Famille des Bufonidés					
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>				Protégée
Famille des Salamandridés					
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>				Protégée
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>				
Famille des Ranidés					
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>			annexe 4	Protégée
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	NT	X		Protégée
Grenouille verte sp.	<i>Pelophylax sp.</i>				
Famille des Hylidés					
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>		X	annexe 4	Protégée
Famille des Pélodytés					
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	NT			Protégée

Tableau 6 : Synthèse des reptiles et amphibiens et de leurs statuts de conservation

Parmi ces espèces, trois sont classées comme « quasi-menacée ». Cinq espèces sont inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats, il s'agit du Lézard vert occidental, du Lézard des murailles, de la Cistude d'Europe, de la Grenouille agile et de la Rainette méridionale. A cette liste s'ajoute la Grenouille rousse, déterminante en Poitou-Charentes. Les six espèces sont illustrées ci-dessous :



De gauche à droite et de haut en bas : Grenouille agile © Nais Aubouin et Grenouille rousse © Réjane Pâquereau, Lézard des murailles, Lézard vert occidental et Rainette méridionale © Elisa Daviaud, la Cistude d'Europe © Phillipe Jourde (LPO)

4- Les invertébrés

Un intérêt particulier s'est porté sur les invertébrés terrestres. Ces peuplements riches et diversifiés sont de véritables maillons de la chaîne alimentaire, indispensables à de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment en période de nidification pour l'alimentation des jeunes.

Les prospections réalisées en 2017 ainsi que les données issues de la base biolovision, faune-Charente-Maritime, permettent de lister la présence de **526** espèces d'invertébrés terrestres (araignées, insectes, mollusques ...).

La liste détaillée se trouve en annexe 3.

ORDRE	Nombre d'espèces
Coleoptera	67
Dictyoptera	2
Diptera	57
Hemiptera	37
Lepidoptera	119
Araneae	14
Odonata	36
Neuroptera	3
Orthoptera	40
Chilopoda	2
Gastéropodes	25
Ephemeroptera	1
Hymenoptera	38
Phasmatodea	1
Trichoptera	2
Zygentoma	1
Aranae	48
Diplopoda	1
Isopoda	2

Tableau 7 : Nombre d'espèces par ordre systématique

Les invertébrés terrestres de la commune sont représentés par une grande diversité spécifique. Les photos ci-dessous présentent quelques exemples de Coléoptères, Hyménoptères ou encore Gastéropodes recensés sur Taillebourg en 2017.



Cassida murraea © Claude Champarnaud et *Chrysomèle du romarin* © Jean Pierre Montenot



Syrphe ceinturé © Jean Pierre Montenot et *Syrphe pyraastre* © Réjane Pâquereau



Sphecx du Mexique © Réjane Pâquereau et *Gastropoda Helicella* © Claude Champarnaud

VI. Orientations d'aménagement et de gestion

Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité communale et d'améliorer le potentiel d'accueil de la faune sauvage, plusieurs actions peuvent être mises en place sur Taillebourg.

Les pages suivantes présentent quelques aménagements et des propositions de gestion applicable à l'échelle communale.



Muret en pierres sèches sur une parcelle en fauche tardive © Elisa Daviaud

Les espaces verts

La gestion différenciée

Il est important de rappeler que **l'abandon de l'utilisation des pesticides** est une étape préalable indispensable pour assurer une reconquête sur le long terme d'une biodiversité riche et diversifiée au sein de la commune.

La gestion de zones enherbées en gazon est coûteuse en temps de travail, mais aussi en énergie, et crée un espace d'une grande pauvreté pour la faune et la flore sauvage.

⇒ *Une simple tonte diviserait par deux le nombre d'insectes auxiliaires.*

La mise en place d'une gestion différenciée permet de maintenir des écosystèmes riches tout en conciliant l'accueil du public. Cela permet le développement d'une flore spontanée et la restauration des fonctionnements des différents cycles biologiques pour la flore et les insectes associés.

Comment ?

La présence de **secteurs fauchés tardivement** en septembre-octobre (avec export de la végétation) sont bénéfiques aux insectes et aux oiseaux aussi bien pour l'alimentation que pour la nidification (Huppe fasciée, Linotte mélodieuse, Verdier d'Europe). Il s'agit de laisser un secteur avec juste les cheminements tondus au milieu.

Des **secteurs fauchés tous les deux ans** présentent aussi un intérêt particulier pour le développement de peuplements riches et variés d'invertébrés (criquets, sauterelles et grillons) maillons de la chaîne alimentaire indispensables à de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment en période de nidification, pour l'alimentation des jeunes.

La **tonte** reste malgré tout intéressante car elle permet d'exporter la végétation et ainsi d'appauvrir le sol en éléments nutritifs ce qui est favorable à certaines espèces (orchidées).

En définitive, il faudrait donc avoir des secteurs :

- **tondus plusieurs fois par an (classique)**
- **fauchés avec export une fois par an (sept/oct)**
- **fauchés tous les deux ans**



Gestion différenciée dans un parc communal de la Rochelle © Julien Gonin

Valorisation des déchets verts

Lors des tontes ou des fauches, les déchets végétaux peuvent être utilisés en paillage pour les arbres et arbustes.

Préservation de la flore locale

La méthode la plus simple et la plus efficace écologiquement est de laisser libre cours aux espèces locales.

L'arrêt de l'utilisation des produits chimiques entraîne la réapparition d'une flore spontanée en ville, sur les trottoirs, dans les espaces verts et jardins ... Le développement de cette flore n'est pas synonyme de manque de propreté, cependant certains usagers peuvent désapprouver ce changement des pratiques. L'implantation d'espèces végétales peut alors être utilisée comme méthode alternative.

Les mélanges de graines nommées prairies fleuries sont esthétiques mais n'ont pas la même valeur écologique qu'une prairie naturelle. Si elles sont composées de plantes non locales, elles n'attireront que peu ou pas d'insectes. Il existe des mélanges de graines locales, plus adaptés.

Quelques exemples de plantes locales

Potentille dressée, Plantain lancéolé, Luzerne, Centaurée scabieuse, Vipérine, violettes sauvages, Carotte sauvage, Mauve musquée, Mouron rouge, Vesce cracca, Primevère officinale, Trèfle, Achillée millefeuille

Quelques espèces seront plus adaptées aux trottoirs : Mauve sylvestre, Petite pervenche, Giroflée des murailles, Fenouil commun ...

Les **plantes messicoles** ont pour caractéristique commune d'être préférentiellement inféodées aux cultures. Souvent considérées comme de « mauvaises herbes », elles ont pourtant un fort intérêt écologique. En France, ces plantes ont fortement régressées avec l'utilisation des produits phytosanitaires. Elles font pourtant partie du patrimoine naturel, et certains insectes en sont totalement dépendants. Quelques exemples de plantes messicoles : le Bleuet, le Coquelicot, la Moutarde, l'Adonis, le Souci des champs, la Camomille mixte

Deux labels permettent d'identifier les plants et graines adaptés à la restauration des milieux.



Conservation des arbres et bois morts

Les arbres morts sont indispensables à de nombreux animaux et doivent, dans la mesure du possible, être conservés sur pied pour accueillir la faune. Le bois mort est une source de nourriture, et ses cavités peuvent être utilisées comme abris ou sites de nidification. Les cavités seront par exemples utilisées par les rongeurs, les chauves-souris, mais aussi les oiseaux cavernicoles comme les mésanges, les pics ou les rapaces nocturnes.

De plus, l'absence de bois mort au sol limite la présence des espèces saproxylophages (insectes, mollusques) et de leurs prédateurs (oiseaux, mammifères, amphibiens...).

- **Le maintien de quelques arbres morts** sécurisés (en supprimant les branches menaçantes) et de **tas de bois au sol** est donc indispensable pour la conservation de certaines espèces.

Plantation de haies

La haie abrite de nombreuses espèces qui y nichent, s'y nourrissent, ou s'y réfugient. C'est également un corridor écologique permettant le déplacement d'espèces.

Le maintien et la restauration des trames vertes passent par la **préservation et la plantation de haies**. Les zones prioritaires de plantation sont à déterminer à l'échelle communale, afin de relier les réservoirs de biodiversité et de restaurer les continuités écologiques.

⇒ *Les haies permettent également de limiter le ruissèlement des eaux de pluie et de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol.*

Il est important de favoriser les essences locales d'arbres et arbustes notamment celles à baies qui augmentent la disponibilité alimentaire de la faune.



Haies associées à des bandes enherbées © Julien Gonin

Quelques exemples

Cornouiller sanguin, Néflier sauvage, Nerprun alaterne, Nerprun purgatif, Sureau noir, Eglantier, Filaire à larges feuilles, Viorne lantane, Arbousier, Fusain d'Europe, Noisetier, Prunier mirobolan, Aubépine à deux styles, Poirier sauvage ...

⇒ *Quelques contacts locaux : Prom'haies, Bon champ Bonne haie*

L'entretien des haies et des bordures

Les bas-côtés des routes présentent une végétation spontanée, ils abritent une grande diversité d'espèces végétales et d'invertébrés. Lorsque ces bandes enherbées sont situées le long des haies, elles augmentent le potentiel de déplacement des espèces et jouent le rôle de corridors.

- **Les bandes enherbées doivent être fauchées tardivement**, afin de permettre à la végétation de fleurir et de s'y développer. L'idéal est une fauche à l'automne, sauf sur les zones à risque routier nécessitant une bonne visibilité.
- Les haies ne doivent pas être systématiquement taillées. Si leur taille est envisagée, il est indispensable de la réaliser **au lamier ou à la barre sécateur**, et non à l'épaveuse ou au broyeur, qui provoquent des blessures et favorisent le développement de maladies. **La taille doit être effectuée entre septembre et mars, hors période de reproduction.**



Milieux aquatiques

Les zones humides sont des **milieux dynamiques** évoluant perpétuellement en fonction des **caractéristiques physiques et saisonnières**. De nombreux paramètres influencent la qualité de vie de ces milieux (taux d'oxygène dissous, vitesse du courant, qualité des berges et de la ripisylve ...). Les zones humides doivent être entretenues afin de maintenir ou de restaurer leur bon état écologique.

Pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau, plusieurs éléments sont indispensables : la morphologie du cours d'eau (forme et la nature des berges), la présence dans le lit de la rivière de substrats (sédiments) variés et de qualité, la continuité du cours d'eau, et la qualité de sa ripisylve.

Pour garantir la qualité de ces milieux pour la biodiversité, il est nécessaire de :

- **Conserver et créer des mares** : Les mares sont des écosystèmes d'une grande richesse biologique et assurent des fonctions importantes. Elles réalisent également la fonction de corridor écologique. Il est donc nécessaire de conserver en bon état écologique les mares existantes, mais aussi d'en créer de nouvelles afin d'améliorer les continuités écologiques.
- **Restaurer les cours d'eau** dégradés, et rétablir leur fonctionnement, afin d'assurer le déplacement de la faune aquatique.
- **Entretenir les cours d'eau en évacuant les déchets** (branches ou pollution plastique), en fin d'hiver, pouvant provoquer un encombrement ou un barrage.
- **Favoriser la préservation et le développement de la végétation rivulaire** sur plusieurs mètres.
- **Assurer la préservation et le développement de la ripisylve** : l'ensemble d'arbres et d'arbustes le long des cours d'eau est essentielle pour le maintien efficace des berges. Toutefois, sa gestion est nécessaire pour doser l'apport de lumière, indispensable à la vie aquatique. Il est ainsi recommandé de créer une alternance de zones d'ombre et de lumière.

L'entretien des arbres doit être réalisé entre septembre et mars, en dehors de la période de reproduction. La fauche des berges doit être effectuée en automne, en veillant à ne pas épandre les végétaux dans l'eau. Cela affecte directement la faune, comme les œufs de libellules pondus en surface, et eutrophise le milieu.



Ripisylve le long d'un cours d'eau © Jean Pierre Montenot

Gestion des cimetières

⇒ *Les paysages des cimetières sont variés et pour certains la présence du végétal est forte. Ils s'apparentent alors à des jardins ou à des parcs. Cependant, la majorité des cimetières en France montre une ambiance minérale dominante.*

D'après le centre technique national « Plante & cité » la majorité des cimetières comportent des surfaces et des allées minéralisées. Cela entraîne un désherbage perçu comme chronophage et difficile par les collectivités.

Avec la loi Labbé entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, on observe un **mouvement général vers la réduction puis la suppression des phytosanitaires** dans l'entretien des espaces verts. De plus en plus de collectivités désirent mettre en place une gestion respectueuse de l'environnement et préserver la santé humaine, et elles s'engagent dans une démarche de réduction puis de suppression des pesticides dans les cimetières.

Cette transition peut être accompagnée de réaménagements du cimetière.

Comme par exemple

- la mise en place d'une **gestion différenciée** des espaces
- la **réfection** de certaines surfaces minérales
- la **réduction des allées minérales**
- l'**enherbement** d'allées ou de secteurs avec tontes régulières
- la **végétalisation** des inter-tombes
- la **plantation** d'arbres et arbustes
- la **préservation** des arbres existants
- le **développement de la flore spontanée** ou la plantation d'espèces locales avec fauches tardives
- l'aménagement des « jardins du souvenir » avec le développement d'espèces locales avec des fauches espacées
- l'**aménagement du site pour la faune** (nichoirs, hôtels à insectes, conservation des murs en pierres sèches, pas de crépi, mis en place de mare ou points d'eau)

Parfois, le développement de la flore spontanée est perçu comme un manque ou une absence d'entretien du cimetière. Les plantes peuvent alors être maintenues à hauteur acceptable, et mélangées à des plantes horticoles.

Les cimetières végétalisés abritent une **flore et une faune parfois remarquable**. La végétation (cavités naturelles des arbres, buissons, floraisons des herbacées), les monuments et les murs, la relative quiétude ainsi que l'absence d'éclairage nocturne offre un habitat apprécié par de nombreux oiseaux, mammifères, reptiles ou insectes. Les cimetières non clos (ou avec des passages aménagés) et en gestion écologique sont des **maillons de la trame verte et bleue**.



Renardeaux dans un cimetière parisien © Franck Bohain

Aménagements

Plusieurs actions d'aménagement en faveur de la biodiversité peuvent être réalisées au niveau de chaque particulier, mais aussi à l'échelle communale.

Nichoirs et Gîtes

De nombreux oiseaux, comme les mésanges, édifient leur nid dans une cavité : arbre creux, trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante. Les **nichoirs permettent de combler ce manque de cavités naturelles**. Ils contribuent à renforcer les populations existantes et favoriser l'accueil et la reproduction d'espèces pour le moment absentes.

⇒ *Plusieurs exemples de nichoirs sont proposés en annexes 4 et 5. Des plans sont disponibles, mais il est possible de les acheter en kit ou déjà montés à la boutique LPO.*

Comment les installer ?

Les nichoirs ne doivent jamais être installés en plein soleil ou à l'ombre complète. Une orientation est-sud-est du trou d'envol est conseillée. Généralement ils peuvent être installés au minimum à 1.5 m de hauteur, sur des arbres ou des bâtiments, de préférence en hiver avant l'installation des oiseaux.

La pose de **gîtes à chauve-souris** permet également de combler le manque de cavités naturelles. Il permet d'offrir des refuges aussi bien pour l'hivernage que pour la reproduction. *Un exemple de gîte est proposé en annexe 6, mais il est possible d'en acheter directement à la boutique LPO.*



Nichoir pour mésange © Jean Jacques Laffittes, et gîte à chauves-souris © Boutique LPO

Préservation des nids d'hirondelles

Les hirondelles sont des **oiseaux protégés**, dont les populations sont en déclin.

Leur destruction, y compris celle de leur nid, est interdite. Des aménagements peuvent être réalisés afin de les préserver. Il existe des **planchettes anti-salissures** à installer sous les nids, afin de recueillir les fientes des oiseaux. Ces planchettes doivent ensuite être nettoyées tous les hivers.

Si des travaux sont envisagés sur les façades accueillant les hirondelles, la **période de nidification entre avril et septembre doit être évitée**. Si les travaux rendent le maintien des nids impossibles, il faudra par la suite installer des **nids artificiels** avant le printemps (Exemple de nid artificiel en annexe 7).



Nids d'Hirondelle de fenêtre © Marjorie Poitevin, muret en pierres sèches © V. Alboury

Muret en pierres sèches

Les murets de pierres sèches sont aussi **des refuges** non seulement pour la microfaune (insectes, escargots...) mais aussi pour les micromammifères, les reptiles et les mammifères carnivores comme la belette.

L'abri en pierres sèches doit être disposé dans un endroit ensoleillé afin de constituer un aménagement réellement utile à l'herpétofaune. En effet, les pierriers exposés au soleil sont toujours plus chauds que les autres surfaces et attirent des espèces thermophiles.

Le muret peut être monté en spirale créant un muret arrondi d'environ 1 mètre à 1 mètre 50 de diamètre. Il peut être aménagé en « spirale aromatique ou fleurie ». Les pierres à utiliser doivent être rectangulaires et plates, d'une longueur allant de 5 à 25 centimètres pour une hauteur de 3 à 15 centimètres, des ardoises et tuiles peuvent être aussi utilisées. Des pierres trop petites ne laissent pas assez d'espaces à la faune, et des pierres trop grandes créent des espaces, ne constituant pas de ce fait un abri efficace contre les prédateurs et les intempéries. Les pierres et tuiles doivent être montées de manière à laisser des cavités de tailles variables pour les différentes espèces de reptiles et insectes, puis sur la partie supérieure du muret un trou peut être conservé afin de le remplir de terre pour planter des végétaux aromatiques.

Hôtel à insectes

La création d'un hôtel à insectes permet d'offrir des sites d'alimentation, de reproduction et d'hivernage pour bon nombre d'espèces d'insectes comme les abeilles solitaires, les coccinelles, les papillons.... Ils sont faciles à mettre en place, esthétiques et peuvent être exploités d'un point de vue pédagogique.



Hôtel à insectes © Elisa Daviaud, Moineau domestique nichant dans une cavité © Claude Champarnaud

Biodiversité et bâti, pensez-y lors de travaux de rénovation

Comme précisé précédemment, la faune souffre de la diminution des cavités naturelles (manque de vieux arbres), des cavités dans les vieux murs (suite à la rénovation du bâti), et la raréfaction des bâtiments de fermes ouverts et de greniers accessibles. La préservation de la biodiversité doit donc être prise en compte dans la rénovation des bâtiments.

Des ouvertures discrètes peuvent être aménagées sur les greniers des bâtiments municipaux non utilisés. Les murs en pierres apparentes offrant de nombreuses cavités pour la faune, ne doivent pas être crépis. Si des fissures ou cavités doivent être comblées, il est essentiel de compenser par la pose de nichoirs ou gîtes.

Pollution lumineuse

L'impact négatif de la **pollution lumineuse** sur la faune sauvage est aujourd'hui reconnu, particulièrement sur les oiseaux, insectes et chauves-souris. Il est important de proscrire les lampadaires boules (orientés vers le ciel) et de sélectionner un éclairage avec un flux lumineux vers le bas. Il est également conseiller de limiter les éclairages de 23 heures à 6 heures.

La création d'un Refuge LPO sur une commune, offre la possibilité de mettre en place une démarche exemplaire et reconnue à travers des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des équilibres écologiques.

La mise en place d'un refuge LPO Collectivité permet la création d'un **nouveau maillon de trame verte et bleue**, sur lequel des aménagements en faveur de la biodiversité peuvent être réalisés. En créant cet espace d'accueil pour la biodiversité de proximité, un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté est offert aux citoyens.

Cet espace peut alors devenir un moyen de sensibilisation à la prise en compte des enjeux de biodiversité, et devenir un réel support pédagogique. Cela permet de valoriser le patrimoine local.

Un Refuge LPO est un agrément accordé par la LPO pour tout terrain public ou privé de toute taille, écologiquement intéressant, sur lequel son propriétaire met en place une gestion respectueuse de l'environnement, en s'engageant à respecter la **charte des refuges LPO**.

L'envergure et la durée du projet Refuges LPO s'adaptent aux possibilités de chaque structure selon son niveau d'implication potentiel en termes de logistique et de budget. Les projets sont mis en place pour une période variant de trois à cinq ans.

Charte des Refuges LPO

En créant un Refuge LPO, la collectivité s'engage moralement à préserver la nature, améliorer la biodiversité sur le refuge et à respecter les principes suivants :

Principe 1. Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages

- En protégeant les oiseaux et la nature, en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme lors de la nidification et des grands froids.
- En diversifiant et en aménageant, selon la surface du refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches.
- En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent natu-

rellement dans la région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

Principe 2. Renoncer aux produits chimiques

- En adoptant un mode de gestion écologique du refuge et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques, si une intervention est vraiment nécessaire.
- En préférant les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires, réduisant les maladies.

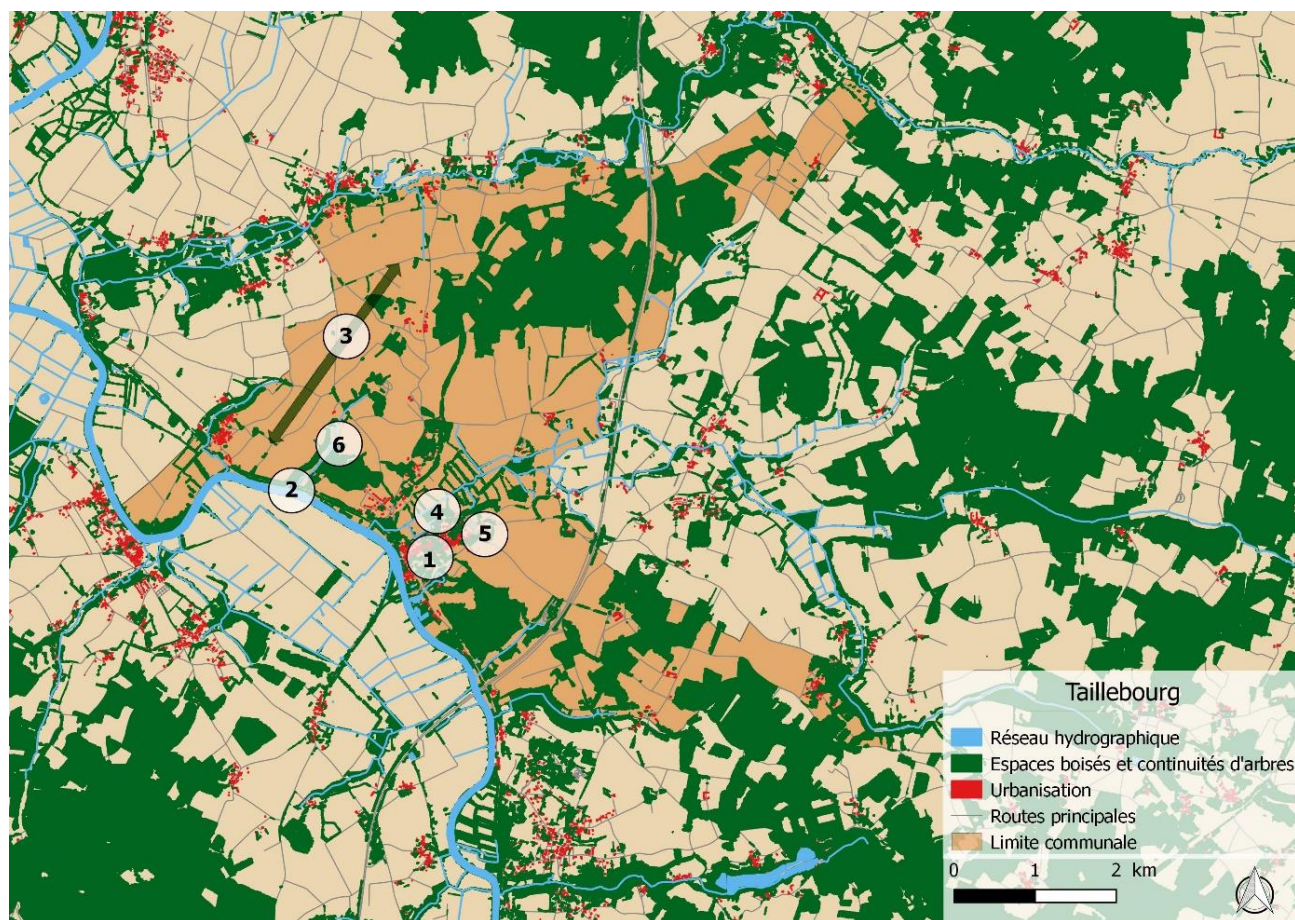
Principe 3. Réduire l'impact sur l'environnement

- En adoptant des gestes écocitoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant les déchets ménagers.

Principe 4. Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité

- En s'engageant à ne pas chasser dans le refuge s'il se situe dans une zone où la chasse peut s'exercer.
- En entreprenant toute démarche utile, à l'initiative du propriétaire et avec les conseils de la LPO, pour que la chasse puisse y être interdite dans les meilleurs délais.

Enjeux d'aménagement et de gestion sur la commune



Carte 4 : Principaux enjeux d'aménagement et de gestion sur la commune

Plusieurs enjeux sont identifiés sur la commune :

1 : Prise en compte de la biodiversité dans la rénovation du bâti.

- Conserver les murs en pierres apparentes, et limiter l'utilisation de crépi.
- Conserver des accès pour la faune sur les bâtiments non utilisés (église par exemple).
- Pose de nichoirs et gîtes pour augmenter le potentiel d'accueil de la faune.
- Conserver les nids d'hirondelles, et pose de nichoirs artificiels

2 : Trame bleue : Entretenir, restaurer et conserver les milieux aquatiques.

- Maintenir les cours d'eau en bon état écologique ne pas laisser les milieux se refermer, préserver la végétation rivulaire et évacuer les déchets ou branches encombrant les cours d'eau.
- Favoriser la préservation et le développement de la végétation rivulaire (comme les roselières) pour les oiseaux paludicoles et les libellules.
- Créer des mares en périphérie des cours d'eau pour développer des habitats favorables aux amphibiens.

3 : Trame verte: Plantation et conservation des haies.

- Plantation de haies dans la plaine afin de densifier le réseau de corridors existants :
- Connexion entre les boisements pour le déplacement des espèces.
- Conservation des haies associées aux bandes enherbées : augmentation du potentiel d'accueil des oiseaux de plaines (site de nidification, d'alimentation).
- Mise en place d'une fauche tardive des bandes enherbées.

4 : Création d'un refuge LPO et mise en place d'une gestion différenciée sur les espaces verts.

- Aménagements : nichoirs, gîtes, hôtels à insectes, panneaux refuge, plantations, murets ...
- Création d'une mare.
- Gestion différenciée.
- Conservation des arbres morts et du bois morts au sol.

5 : Gestion écologique du cimetière.

- Enherbement des allées et végétalisation du site (développement de la flore locale + plantation d'arbres
- Suppression des produits phytosanitaires
- Aménagement du site pour la faune (nichoirs, passage à faune, point d'eau)

6 : Gestion écologique en faveur de l'Azuré du Serpolet

- Préserver les pelouses sèches par un entretien par pâturage extensif ou fauche hivernale avec export tous les 3 à 5 ans
- Conserver une partie de surface non fauchée et mettre en place une rotation les années suivantes.

L'annexe 8 détaille les contacts de prestataires locaux pour la mise en œuvre de certaines actions.

VII. Partage des connaissances

1 Sortie nature

Dans le cadre de ce programme, une sortie nature pour le grand public s'est organisée le dimanche 30 mars sur la commune. Plus d'une dizaine de personnes ont été accueillies par nos bénévoles LPO pour participer à une ballade faunistique et floristique autour du château Le Père, des vergers, de la rivière à la découverte des oiseaux, papillons et libellules.



Agrion jouvenelle, une des nombreuses espèces de demoiselles (odonates) observée lors de la sortie nature © Réjane Pâquereau

2 Enquête participative

Dans le cadre de ce programme, une **enquête participative** est proposée aux communes. Elle se présente sous forme de bulletin présentant quelques espèces observables dans nos jardins. Les habitants peuvent participer en complétant le questionnaire puis en déposant leur réponse à la mairie.

Sur la commune de Taillebourg, l'« Enquête Nature au jardin » a été communiquée aux habitants par le bulletin municipal N°94, diffusé en mai 2017.

Trois personnes ont retourné leur questionnaire, témoignant de leurs observations de plusieurs espèces d'oiseaux, dont le Chardonneret élégant, la Huppe fasciée, les hirondelles, mais aussi le Léopard des murailles, le Crapaud commun (ou épineux), le Hérisson d'Europe, l'Écureuil roux et diverses insectes (papillons, araignées...)

3 Concours photos

La mairie de Taillebourg a invité les habitants de la commune à participer à un concours photo « La Nature à Taillebourg » et à photographier les paysages, d'éléments de biodiversité intégrés dans le bâti, d'animaux quels qu'ils soient, de végétaux arbres y compris.

A la fin de ce concours, 5 participants ont envoyé leurs photos d'oiseaux, de hérissons, d'insectes ou encore de plantes.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME



Printemps-Eté 2017

Dans le cadre de la Trame Verte et Bleue

**En famille, participez à une enquête et à
un concours photo
« La Nature à Taillebourg »**



**Sortie nature le 30 juillet 2017 à 10h
A l'Entrée du parc du Château
avec Loïc PETIT (LPO)**

Tous les renseignements dans le dernier bulletin municipal « Taillebourg Info » ou dès à présent sur le site « Taillebourg17.fr ».

Enquête à télécharger, concours photos de nature avant le 31 août...

<http://www.taillebourg17.fr/la-nature-a-taillebourg-enquetes-et-concours-photos-printempsete-2017/>



Résultats du concours photo organisé par la mairie de Taillebourg

VIII. Conclusion et perspectives

Ce programme d'accompagnement de la commune, réalisé en 2017, permet d'apporter des informations sur l'état de la biodiversité et d'identifier les enjeux à l'échelle communale, notamment en s'appuyant sur la définition de la trame verte et bleue.

Les suivis faunistiques ont permis de recenser **74 espèces d'oiseaux, 18 espèces d'odonates et 47 espèces de rhopalocères**, dont certaines sont remarquables de par leur statut de conservation ou leur inscription aux directives européennes.

Parmi les espèces présentes à Taillebourg, 19 espèces d'oiseaux, 1 espèce d'odonates, 8 espèces de papillons et 6 espèces de mammifères sont en mauvais état de conservation selon les listes rouge UICN.

Leur prise en compte dans les futurs projets d'aménagement de la commune est un véritable enjeu.

Sur la commune de Taillebourg, plusieurs aménagements et pratiques en faveur de la biodiversité peuvent être réalisés :

Il est important d'entretenir, restaurer et conserver les **zones humides** afin de préserver les espèces associées. Le développement de la végétation rivulaire sera favorable aux odonates mais aussi aux passereaux paludicoles comme la Bouscarle de Cetti ou la Cisticole des joncs.

La **plantation de haies** au nord ouest de la commune, sur la plaine cultivée, permettra de renforcer les corridors de déplacement des espèces, dans un contexte de trame verte. De plus, ces haies associées à des bandes enherbées en fauche tardive, augmenteront le potentiel d'accueil de la biodiversité. Cet habitat offrant des sites de nidification et une ressource alimentaire pour la faune.

Enfin, il est aujourd'hui nécessaire de prendre en compte la biodiversité en milieu bâti et dans les espaces verts. Pour cela, plusieurs actions sont possibles :

Conserver les cavités existantes et limiter l'utilisation de crépi sera favorable aux espèces cavernicoles comme le Moineau friquet mais aussi à la petite faune (insectes, chauves-souris et reptiles). L'installation de **nichoirs et de gîtes** augmente aussi le potentiel d'accueil de ces espèces. **La suppression des produits phytosanitaires, la gestion différenciée** des espaces verts et la végétalisation de sites minéralisés permettront de restaurer une flore et une faune associées diversifiées.

Ces différentes propositions sont à programmer sur plusieurs années de manière à bien préparer les actions pour optimiser leur mise en œuvre.

Il est important de poursuivre ces démarches de préservation de la biodiversité tout en impliquant les habitants de la commune. Par exemple, en incitant les **citoyens** à s'approprier les enjeux de biodiversité grâce aux sciences participatives ou lors de sorties nature. Cela favorisera les actions citoyennes et les habitudes personnelles quotidiennes en faveur de la biodiversité de proximité.

Bibliographie et Webographie

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÔM D. et GRANT P. – 2004 – *Le guide ornitho.* Delachaux et Niestlé. 402p.

RIGAUD T., GRANGER M. – 1999 – *Le Livre Rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes.* LPO Vienne, Poitou-Charentes nature, Poitiers, France. 238p.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. – 1999 – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Etudes Ornithologiques pour la Protection des Oiseaux/ Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris. 560p.

JOURDE P., TERRISSE J. (coord.). – 2001 – *Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes – faune.* Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 154 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS – 2016 - *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine.* Paris, France.

UICN France, MNHN, & SHF – 2009 - *La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine.* Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF – 2012 - *La liste rouge des espèces menacées en France – Papillons de jour de France métropolitaine.* Paris, France.

COTREL N., GAILLED RAT M., JOURDE P., PRECIGOUT L., PRUD'HOMME E. - 2007 - *Liste Rouge des Libellules menacées du Poitou-Charentes. Statut de conservation des Odonates et priorités d'actions.* Juin 2007. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 48p.

POITOU-CHARENTES NATURE. – 2016- *Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Amphibiens et Reptiles.* Fontaine-le-Comte, 14p.

Directives Habitats, annexes.

<http://valdargens.n2000.fr/sites/valdargens.n2000.fr/files/documents/page/Annexe20420Directive20Habitat.pdf>

<http://valdargens.n2000.fr/sites/valdargens.n2000.fr/files/documents/page/Annexe20220Directive20Habitat.pdf>

INPN. <https://inpn.mnhn.fr/reglementation/protection/listeEspecesParArrete/633>

L'eau en Poitou-Charentes. <http://www.eau-poitou-charentes.org/L-entretien-et-la-gestion-des.html>

Muséum National d'Histoire naturelle. <http://inpn.mnhn.fr/>

Muséum National d'Histoire Naturelle. Vigie nature. <http://vigienature.mnhn.fr>

Prom Haies. http://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/07/guide_entretien_Promhaies_2013.pdf

Refuge LPO. <http://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/FT%20BPU/FT10-AgrementRefugeLPO.pdf>

Reptiles et Amphibiens de France. www.herpfrance.com

SFEPM. <https://www.sfepm.org>

UICN. <http://www.uicn.fr>

Annexe 1 : Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 – 211700109 –
20170123– 7/2017 - DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 30/01/2017

DEPARTEMENT DE
LA CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHELLE IV



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 23 Janvier 2017

Certifié exécutoire par le Maire

Compte-tenu de la réception en Préfecture
et de la publication du

N° 7/2017

L'an deux mille dix-sept, le VINGT-TROIS JANVIER, à DIX-NEUF heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni Salle de l'Europe, sous la présidence de Daniel VAILLEAU, Maire, en session ordinaire.

Présents :

Daniel VAILLEAU, Maire, Bérandère GILLE, Gérard CEZARD, Pascale DAVID, Catherine LEPESANT, Nicolas BAIDARACHVILLY, James FLAESCH Adjoints au Maire, Jacqueline FUMOLEAU, Alain MORISSET, Denis BROWNE, Pascal LAFFARGUE, Philippe AUDAU, Pascal OLIVO, Nathalie PICHOT, Soline LAILLET, Sophie BEAUCHAMPS, Maurice CAILLAUD, Valérie CEZARD-CITHAREL, Jean-Marie GIRARD, Vincent DUBOY, Marie-Hélène NIVET, Bruno CAPDEVIELLE, Denis MARECHAL, Hélène PIGEONNIER, Conseillers Municipaux,

Absents – Procurations

Jean-Pierre CARDIN (Procuration : Bérandère GILLE)
Olivia EYCHENNE (Procuration : Daniel VAILLEAU)
Michèle BABEUF (Procuration : Bruno CAPDEVIELLE)

Secrétaire de séance :

Soline LAILLET

Date de la convocation **16 Janvier 2017**
Date d'affichage **17 Janvier 2017**
Membres en exercice **27**
Membres présents **24**
Pouvoirs **3**
Suffrages exprimés **27**

PATRIMOINE : ENVIRONNEMENT – VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

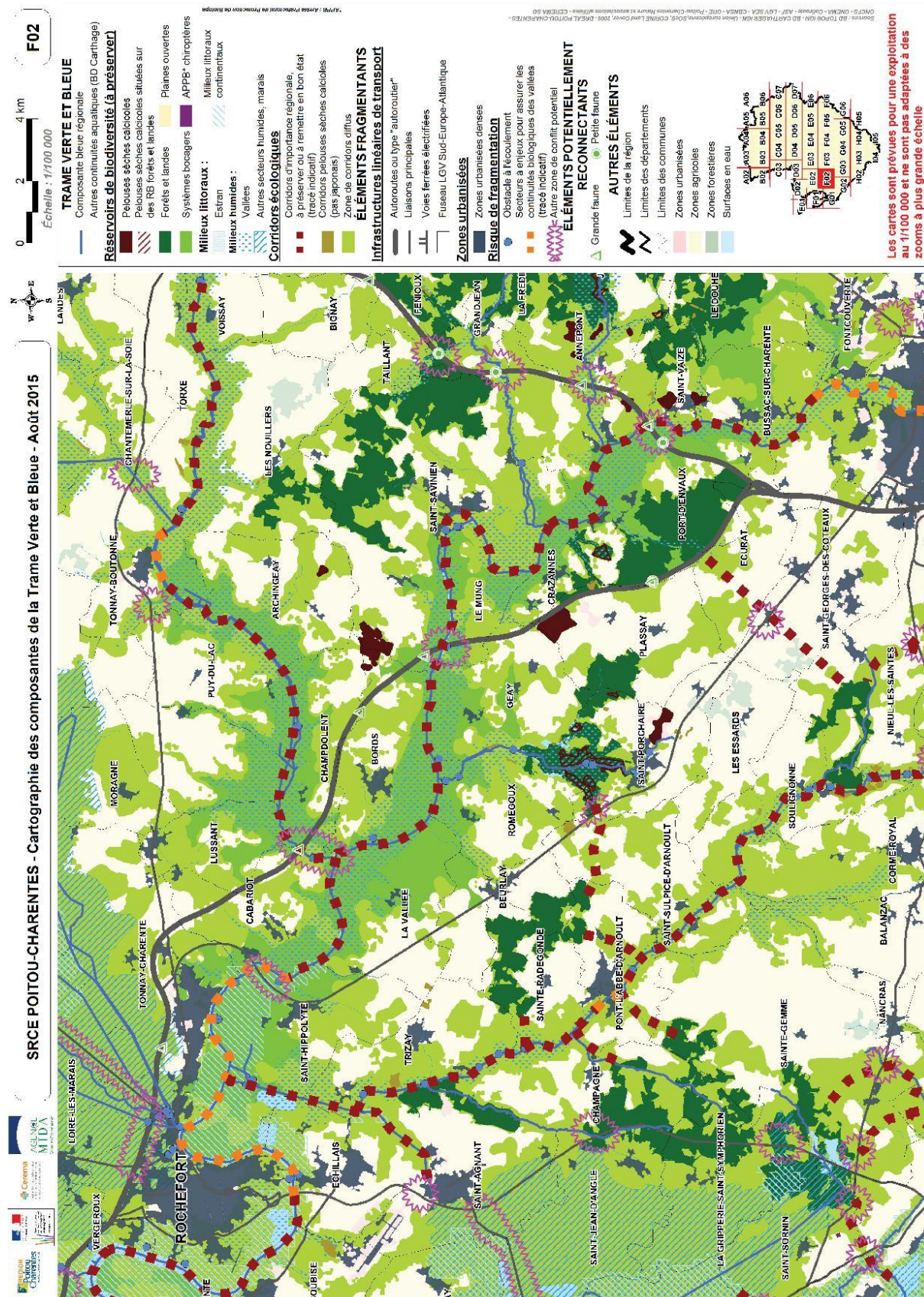
Monsieur le Maire mentionne que l'association « *Ligue de Protection des Oiseaux* » LPO est un acteur qui œuvre pour la préservation de la nature à travers des actions locales. En 2017, l'association avec le soutien de l'Europe, propose d'accompagner les communes de Poitou-Charentes sur la prise en compte des enjeux environnementaux notamment au titre de la trame verte et bleue. Cet accompagnement se déclinera sous la forme de 9 journées de sensibilisation des différents acteurs, élus, citoyens,...

Il indique qu'un inventaire faunistique sera réalisé, les enjeux naturalistes hiérarchisés et des espaces communaux identifiés pour créer un refuge LPO, et précise que ces actions sont gratuites pour les collectivités.

Ville d'Angoulins
Avenue du Commandant
Lisack
17690 ANGOULINS

Tél : 05.46.56.80.25
Fax : 05.46.56.87.43

Annexe 2 : cartographie des composantes de la Trame verte et Bleue, SRCE Poitou-Charentes



Annexe 3 : Synthèses de connaissances sur les espèces d'invertébrés terrestres de la commune

Coleoptera	
Anthicidae	
Cordicomus gracilis	
Apionidae	
Apion sp	
Cantharidae	
Cantharis flavilabris	
Cantharis fusca	Téléphore sombre
Malthinus flaveolus	
Ragonycha fulva	Téléphore fauve
Carabidae	
Bembidion quadrimaculatum	
Carabus granulatus	Carabe granuleux
Pterostichus stenuus vernalis	
Cerambycidae	
Leptura aurulenta	
Phymatodes testaceus	Phymatode testacé
Stenurella nigra	Lepture noir
Cetoniidae	
Cetonia aurata	Cétoine dorée
Oxythyrea funesta	Drap mortuaire
Trichius gallicus	Trichie zonée
Tropinota hirta	
Valgus hemipterus	Cétoine punaise
Chrysomelidae	
Altica sp	
Aphthona nonstriata	
Cassida murraea	Casside ornée
Cassida sp	
Chrysolina americana	Chrysomèle du romarin
Chrysolina bankii	Chrysomèle de Banks
Clytra laeviuscula	Clytre lustré
Cryptocephalus sp	
Donacia cinerea	
Longitarsus sp	
Oulema gallaeciana	Léma du lichen
Plateumaris sericea	
Podagrica fuscipes	Altise de la Guimaude
Sphaeroderma rubidum	
Sphaeroderma testaceum	
Sphaeroderma sp	
Cleridae	
Trichodes alvearius	Clairon
Coccinellidae	
Coccinella septempunctata	Coccinelle à 7 points
Harmonia axyridis	Coccinelle asiatique
Propylea 14 punctata	Coccinelle à 14 points
Subcoccinella 24punctata	Coccinelle à 24 points
Tytthaspis sedecimpunctata	Coccinelle à seize points
Vibidia duodecimguttata	Coccinelle à douze points
Cucurionidae	
Cryptorhynchus lapathi	
Lixus ochraceus	Lixus ochracé
Lixus pulverulentus	
Lixus sp	
Mononychus punctum-album	Charançon à point blanc
Otiorhynchus sulcatus	Othiorhynche de la vigne
Dasytidae	
Dasytes albigradus	
Psilothrix viridicoeruleus	Psilothrix vert-bleu
Elateridae	
Agrypnus murinus	Lacon souris
Athous haemorrhoidalis	

Coleoptera	
Lampyridae	
Lampyris noctulica	Ver luisant Lampyre
Lucanidae	
Dorcus parallelipedus	Petite biche
Malachiidae	
Ebaeus collaris	
Meloidae	
Meloe violaceus	Méloé violet
Melolonthidae	
Melontha melolontha	Hanneton commun
Mordellidae	
Variimorda villosa	Mordelle fasciée
Oedemeridae	
Oedemera flavipes	
Oedemera nobilis	Oedemère noble
Pyrochroidae	
Pyrochroa serraticornis	Cardinal à tête rouge
Scarabaeidae	
Onthophagus furcatus	
Staphylinidae	
Aleochara brevipennis	
Ocypus olens	Staphylin odorant
Tenebrionidae	
Isomira semiflava	
Dictyoptera	
Blattellidae	
Ectobius vinzi	
Mantidae	
Mantis religiosa	Mante religieuse

Diptera	
Anthomyiidae	
Anthomyia pluvialis	
Anthomyia procellaris	
Asilidae	
Leptogaster cylindrica	Leptogaster cylindrique
Bibionidae	
Bibio marci	Mouche de la St Marc
Bombyliidae	
Bombylius major	Bombyle bichon
Lomatia lateralis	
Calliphoridae	
Calliphora vicina	
Lucilia caesar	Lucile
Lucilia sp	

Ephemeroptera	
Ephemeridae	
Ephemera vulgata	Mouche de mai

Diptera	
Chaoboridae	
Chaoborus crystallinus	
Culicidae	
Aedes sp	
Dolichopodidae	
Dolichopus unguatus	
Empididae	
Empis livida	
Empis lutea	
Empis pennipes	
Empis sp	
Limoniidae	
Limnophila schranki	
Muscidae	
Helina impuncta	
sp	
Sarcophagidae	
Sarcophaga carnaria	Mouche à damier
Scathophagidae	
Scathophaga furcata	
Sciomyzidae	
Coremacera marginata	
Limnia unguicollis	
sp	
Sepsidae	
Nemopoda sp	
Stratiomyidae	
Chloromyia formosa	Chloromyie agréable
Syrphidae	
Episyrphus balteatus	Syrphe ceinturé
Eristalis aeneus	
Eristalis tenax	Eristale gluant
Eristalis sp	
Eupeodes luniger	
Helophilus pendulus	Héliophile suspendu
Meliscaeva auricollis	
Scaeva pyrastris	Syrphe pyastre
Sphaerophoria scripta	Syrphe porte-plume
Xanthogramma pedissequum	
Tabanidae	
Tabanus bromius	
Tachinidae	
Ectophasia crassipennis	Phasie crassipenne
Ectophasia sp	
Gymnosoma rotundatum	Tachinaire arrondie
Macquartia viridana	
Phania funesta	
Tachina grossa	Grosse Echinomyie
Thelaira sp	
sp	
Therevidae	
Thereva aurata	
Tipulidae	
Nephrotoma submaculosa	
Nephrotoma sp	
Tipula confusa	
Tipula lunata	
Tipula oleracea	Tipule du chou

Hemiptera Heteroptera	
Alydidae	
Micrellytra fossularum	
Coreidae	
Ceraleptus gracilicornis	
Coreus marginatus	Syromaste marginé
Coriomeris denticulatus	
Enoplops scapha	
Gonocerus acuteangulatus	
Syromastes rhombeus	Punaise violon
Gerridae	
Gerris lacustris	Gerris lacustre
Lygaeidae	
Rhyparochromus vulgaris	
Miridae	
Adelphocoris lineolatus	Punaise de la luzerne
Deraeocoris flavilinea	
Deraeocoris ruber	Punaise brun rougeâtre
Pentatomidae	
Carpocoris purpureipennis	
Dolycoris baccarum	Punaise des fruits
Eysarcoris ventralis	
Graphosoma italicum	Punaise Arlequin
Nezara viridula	Punaise verte ponctuée
Palomena prasina	Punaise verte
Peribulus strictus vernalis	
Rhaphigaster nebulosa	Punaise nébuleuse
Sciocoris cursitans	
Pyrrhocoridae	
Pyrrhocoris apterus	Gendarme
Rhopalidae	
Corizus hyoscyami	Punaise de la jusquiame
Stictopleurus punctatovenosus	
Homoptera	
Aleyrodidae	
Aleyrodes sp1	
Aphididae	
Aphis fabae	Puceron noir de la fève
Macrosiphum rosae	
Aphrophoridae	
Aphrophora alni	
Philaenus spumarius	Cicadelle écumeuse
Cercopidae	
Cercopis intermedia	
Cercopis vulnerata	Cercope sanguin
Cicadellidae	
Aphrodes sp	
Penthimia nigra	
sp	
Dictyopharidae	
Epiptera europaea	Fulgore d'Europe
Membracidae	
Centrotus comutus	Demi-diable
Tibicinidae	
Tibicina haematodes	Cigale rouge

Hymenoptera		Lepidoptera Rhopalocera	
Andrenidae		Hesperiidae	
Andrena dorsata		Carcharodus alceae	Hespérie de l'Alcée (Grisette)
Andrena gravaia	Andrène	Erynnis tages	Point de Hongrie
Andrena sp		Heteropterus morpheus	Miroir
Apidae		Ochlodes sylvanus	Sylvaine
Apis mellifera	Abeille mellifère	Pyrgus sp	
Bombus agrorum	Bourdon des champs	Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle
Bombus lucorum	Bourdon des saussaies	Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque
Bombus pascuorum	Bourdon des champs	Lycaenidae	
Bombus terrestris	Bourdon terrestre	Aricia agestis	Collier de corail
Bombus sp		Cacyreus marshalli	Brun des pélargoniums
Melecta albifrons		Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns
Nomada leucophtalma		Cupido alcetas	Azuré de la faucille
Nomada sp		Cyaniris semiargus	Demi-Argus
Argidae		Lampides boeticus	Azuré Porte-Queue
Arge pagana	Tenthède des feuilles de rosier	Lycaena phlaeas	Cuivré commun
Arge rosae	Hylotome du rosier	Maculinea arion	Azuré du serpolet
Crabronidae		Plebejus argyrognomon	Azuré des coronilles
Philanthus triangulum	Philanthe apivore	Polyommatus bellargus	Argus bleu céleste (Bel-Argus)
Formicidae		Polyommatus icarus	Azuré commun
Camponotus vagus	Fourmi noire	Satyrus ilicis	Thècle de l'yeuse
Myrmica rubra	Fourmi rouge	Satyrus pruni	Thècle du prunier
Ichneumonidae		Nymphalidae	
Ichneumon suspiciosus		Aglaia io	Paon du jour
Venturia canescens		Apatura iris	Grand Mars changeant
Megachilidae		Araschnia levana	Carte géographique
Anthidium septemspinatum		Boloria dia	Petite violette
Megachile centuncularis		Brentis daphne	Nacré de la ronce
sp		Coenonympha arcania	Céphale
Scoliidae		Coenonympha pamphilus	Fadet commun (Procris)
Scolia hirta	Scolie hirsute	Euphydryas aurinia	Damier de la succise
Sphecidae		Lasiommata megera	Mégère
Isodontia mexicana	Sphex du Mexique	Limenitis camilla	Petit Sylvain
Tenthredinidae		Limenitis reducta	Sylvain azuré
Athalia cordata		Maniola jurtina	Myrtil
Macrophya montana	Tenthède rustique	Melanargia galathea	Demi-Deuil
Macrophya rufipes		Melitaea athalia	Mélitée des mélampyres
Rhogogaster viridis	Tenthède verte	Melitaea cinxia	Mélitée du plantain
Tenthredo bifasciata	Tenthède bifasciée	Melitaea didyma	Mélitée orangée
Tenthredinidae sp		Melitaea parthenoides	Mélitée des scabieuses
Vespidae		Melitaea phoebe	Mélitée des centaurées
Ancistrocerus nigricornis		Nymphalis polychloros	Grande Tortue
Delta unguiculatum	Guêpe maçonne	Pararge aegeria	Tircis
Polistes dominula	Poliste gaulois	Polygonia c-album	Robert le diable
Vespa crabro	Frelon d'Europe	Pyronia tithonus	Amaryllis
		Vanessa atalanta	Vulcain
		Vanessa cardui	Belle Dame
		Papilionidae	
		Iphiclydes podalirius	Flambé
		Papilio machaon	Machaon
		Pieridae	
		Anthracis cardamines	Aurore
		Aporia crataegi	Gazé
		Colias alfacariensis	Fluoré
		Colias croceus	Souci
		Colias sp	
		Euchloe crameri	Marbré de Cramer
		Gonopteryx rahmni	Citron
		Leptidea sinapis	Piérade de la moutarde
		Pieris brassicae	Piérade du chou
		Pieris napi	Piérade du navet
		Pieris rapae	Piérade de la rave

Heterocera	
Adelidae	
Adela aldovandrella	Adèle australe
Arctiidae	
Diacrisia sannio	Ecaille roussette
Tyria jacobaeae	Ecaille du séneçon
Argyresthidae	
Argyresthia sp	
Crambidae	
Agriphila geniculea	Crambus anguleux
Agriphila selasella	
Agriphila straminella	
Agriphila tristella	Crambus des tiges
Chrysocrambus craterella	Crambus rayé
Crambus pascuella	Crambus des pâturages
Cydalima perspectalis	Pyrale du buis
Nomophila noctuella	Pyrale hybride
Paraponyx stratiotata	Hydrocampe de la Stratiote
Pyrausta despicata	Pyrale des buissons
Sitochroa verticalis	
Gelechiidae	
Dichomeris ustalella	
Geometridae	
Camptogramma bilineata	Brocatelle d'or
Chiasmia clathrata	Géomètre à barreaux
Ematurga atomaria	Phalène picotée
Epirrhoe alternata	Alternée
Gymnocelis rufasciata	Fausse eupithécie
Idaea macilentaria	Acidalie maigre
Idaea ochrata	Phalène ocreuse
Idaea politaria	Acidalie glacée
Opisthograptis luteolata	Citronelle rouillée
Plagodis pulveraria	Numérie poudrée
Rhodometra sacraria	Phalène sacrée
Scopula immutata	Phalène des pâturages
Lymantriidae	
Euproctis chrysorrhoea	Cul brun
Lymantria dispar	Bombyx disparate
Orgyia antiqua	Etoilée-Bombyx antique
Noctuidae	
Autographa gamma	Gamma
Dysgonia algira	Passagère
Emmelia trabealis	Arlequinette jaune
Eublemma purpurina	Noctuelle purpurine
Euclidia glyphica	Doublure jaune
Noctua sp	
Orthosia cerasi	Orthosie du cerisier
Phlogophora meticulosa	Méticuleuse
Rivula sericealis	Soyeuse
Tyta luctuosa	Noctuelle en deuil
sp	
Oecophoridae	
Alabonia geoffrella	Oecophore nervurée
Metalampra sp	
Pterophoridae	
Oxyptilus distans	
Pterophorus pentadactyla	Ptérophore blanc
Pyalidae	
Homoeosoma sinuella	
Oncocera semirubella	Phycide incarnat
Sesiidae	
Pyropteron chrysidiformis	Sésie de l'oseille
Sphingidae	
Macroglossum stellatarum	Moro-sphinx
Tortricidae	
Argyroplote lacunana	Séricore des mares
Celypha aurofasciana	
Celypha cespitana	
Celypha striana	
Clepsia pallidana	
Cydia lunulana	
Dichrorampha sp	
Grapholita gemmiferana cf	
Lobesia botrana	
Ptycholoma lecheana	

Neuroptera	
Chrysopidae	
Chrysopa formosa	
Chrysopa sp	
Chrysoperla carnea	
Odonata	
Aeshnidae	
Aeshna cyanea	Aesche bleue
Anax imperator	Anax empereur
Boyeria irene	Spectre paisible
Brachytron pratense	Aesche-velue printanière
Calopterygidae	
Calopteryx haemorrhoidalis	Caloptéryx hémorrhoidal
Calopteryx splendens	Caloptéryx éclatant
Calopteryx virgo	Caloptéryx vierge
Coenagrionidae	
Ceriagrion tenellum	Cériagrion délicat
Coenagrion mercuriale	Agri de Mercure
Coenagrion puella	Agriou jouvence
Erythromma lindenii	Naïade aux yeux bleus
Erythromma viridulum	Naïade au corps vert
Ischnura elegans	Agriou élégant
Ischnura pumilio	Ischnure naine
Pyrrhosoma nymphula	Petite nymphe au corps de feu
Cordulegastidae	
Cordulegaster boltonii	Cordulégastru annelé
Gomphidae	
Gomphus simillimus	Gomphe semblable
Gomphus vulgatissimus	Gomphe à pattes noires
Onychogomphus forcipatus	Onychogomphe à pincés
Onychogomphus uncatus	Onychogomphe à crochets
Lestidae	
Chalcolestes viridis	Leste vert
Lestes barbarus	Leste barbare
Lestes virens	Leste verdoyant
Libellulidae	
Crocothemis erythraea	Libellule écarlate
Libellula depressa	Libellule déprimée
Libellula fulva	Libellule fauve
Libellula quadrimaculata	Libellule à quatre taches
Orthetrum brunneum	Orthétrum brun
Orthetrum cancellatum	Orthétrum réticulé
Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant
Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional
Sympetrum sanguineum	Sympétrum sanguin
Sympetrum striolatum	Sympétrum strié
Platycnemididae	
Platycnemis acutipennis	Pennipatte orangé
Platycnemis latipes	Pennipatte blanchâtre
Platycnemis pennipes	Pennipatte bleuâtre

Phasmatodea	
Bacillidae	
Clonopsis gallica	Phasme
Trichoptera	
Leptoceridae	
Mystacides azurea	
Limnephilidae	
x non déterminés	
Zygentoma	
Lepismatidae	
sp	
Aranae	
Agelenidae	
Agelena labyrinthica	Agélène à labyrinthe
Anyphaneidae	
Anyphaena accentuata	
Araneidae	
Agalenatea redii	Epeire de velours
Araneus diadematus	Epeire diadème
Araneus marmoreus	Epeire marbrée
Araneus quadratus	Epeire à quatre points
Araniella cucurbitana	Araignée concombre
Argiope bruenneci	Argiope frelon
Mangora acalypha	Mangore petite bouteille
Zilla diodia	
Eutichuridae (Miturgidae)	
Cheiracanthium virescens	
Linyphiidae	
Linyphia triangularis	
Lycosidae	
Alopecosa sp	
Lycosa sp	
Oxyopidae	
Oxyopes lineatus	
Phalangiidae	
Odiellus spinosus	
Tibellus oblongus	
Pholcidae	
Opiliones sp	
Pisauridae	
Dolomedes sp	
Pisaura mirabilis	Pisaure admirable
Salticidae	
Evarcha arcuata	
Heliophanus auratus	
Heliophanus cupreus	
Heliophanus sp	
sp	
Sparassidae	
Micrommata ligurina	Micrommate de Ligurie
Tetragnathidae	
Tetragnatha extensa	Tétragnathe étendue
Tetragnatha sp	
Theridiidae	
Anelosimus vittatus	
Enoplognatha ovata	
Theridion melanurum	
Thomisidae	
Ebrechtella tricuspidata	
Misumena vatia	Thomise
Pseudeuophrys obsoleta	
Runcinia grammica	Thomise grain de raisin
Synema globosum	Araignée Napoléon
Thomisus onustus	Araignée crabe
Xysticus ulmi	Xystique de l'orme
Xysticus sp	
Zoridae	
Zoropsis spinimana	

Orthoptera	
Acrididae	
Aiolopus thalassinus	Aiolope émeraude
Calliptamus italicus	Criquet italien
Chorthippus albomarginatus	Criquet marginé
Chorthippus biguttulus	Criquet mélodieux
Chorthippus brunneus brunneus	Criquet duettiste
Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine
Chorthippus vagans	Criquet des pins
Euchorthippus declivus	Criquet des brômes
Euchorthippus elegantus	Criquet blafard
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise
Omocestus rufipes	Criquet noir ébène
Pezotettix giomae	Criquet pansu
Pseudochorthippus parallelus	Criquet des pâtures
Gryllidae	
Eumodicogryllus bordigalensis	Grillon bordelais
Gryllus campestris	Grillon champêtre
Nemobius sylvestris	Grillon des bois
Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie
Tetrigidae	
Tetrix subulata	Tétrix riverain
Tetrix undulata	Tétrix commun
Tettigoniidae	
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré
Cyrtaspis scutata	Méconème scutigère
Decticus albifrons	Dectique à front blanc
Leptophyes punctatissima	Leptopyhe ponctuée
Meconema meridionale	Méconème fragile
Meconema thalassinum	Méconème tambourinaire
Phaneroptera nana	Phanéoptère méridional
Phaneroptera sp	
Pholidoptera griseoptera	Pholidoptère cendrée
Platycleis affinis	Decticelle côtière
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée
Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée
Ruspola nitidula	Conocéphale gracieux
Sepiana sepium	Decticelle échassière
Tessellana tessellata	Decticelle carroyée
Tettigonia viridissima	Grande sauterelle verte
Tylopsis lilifolia	Phanéoptère lilacé
Uromenus rugosicollis	Ephippigère carénée
sp jeunes	
Phasmatodea	
Bacillidae	
Clonopsis gallica	Phasme
Trichoptera	
Leptoceridae	
Mystacides azurea	
Limnephilidae	
x non déterminés	

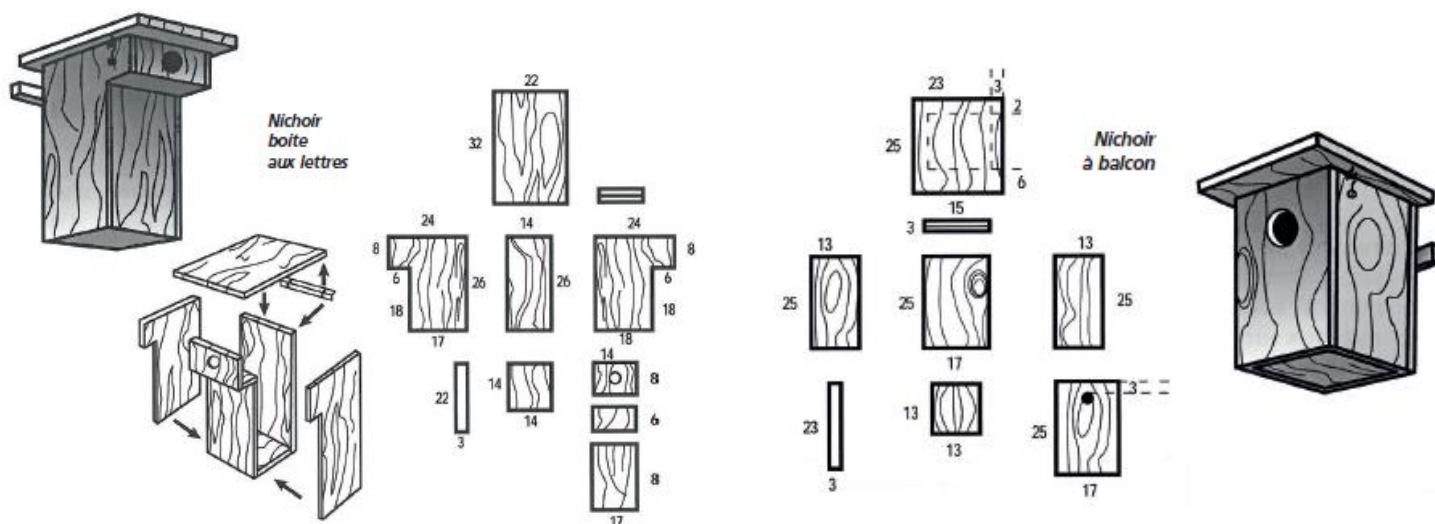
Chilopoda	
Geophilidae	
Geophilus carpophagus	
Scutigeridae	
Scutigera coleoptrata	Scutigère véloce
Diplopoda	
Polydesmidae	
Polydesmus angustus	
Isopoda	
Armadillidiidae	
Armadillidium sp	
Philosciidae	
Philoscia muscorum	Cloporte des mousses
Gastéropodes	
Arionidae	
Arion rufus	Grande Loche
Arion vulgaris	Loche méridionale
Clausiliidae	
Clausilia bidentata bidentata	Clausilie commune (type)
Clausilia rugosa parvula	Clusilie lisse
Macrogasta rolphii rolphii	Massue atlantique (type)
Discidae	
Discus rotundatus rotundatus	Bouton commun (type)
Helicidae	
Cepaea nemoralis	Escargot à bord brun
Chilostoma squammatinum	Hélicon méridional
Cornu aspersum	Petit gris
Theba pisana	Caragouille rosée
Hygromiidae	
Candidula intersecta	Hélicette carénée
Cernuella virgata	Caragouille globuleuse
Cochlicella acuta	Cornet étroit
Cochlicella barbara	Cornet méditerranéen
Hygromia limbata limbata	Hélice des ruisseaux (type)
Monacha cartusiana	Petit Moine
Trochulus hispidus	Veloutée hispide
Lauriidae	
Lauria cylindracea	Maillot commun
Limacidae	
Limacus flavus	Limace des caves
Limax maximus	Limace léopard
Oxychilidae	
Oxychilus draparnaudi	Grand Luisant
Pomatiidae	
Pomatias elegans	Elégante striée
Pristilomatidae	
Vitrea contracta	Cristalline ombiliquée
Succineidae	
Oxyloma elegans	Ambrette élégante
Valloniidae	
Vallonia costata	Vallonie costulée

Annexe 4 : Exemples de nichoirs à passereaux : fermés et semis ouverts

Plan de construction : Les nichoirs fermés

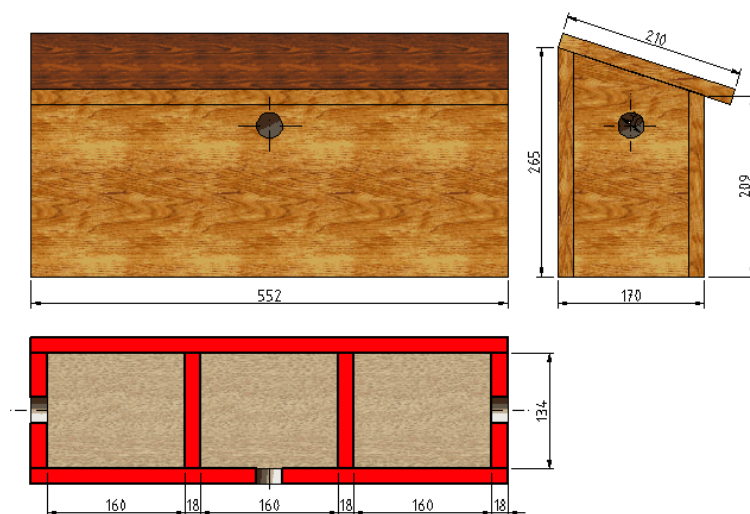
• Le nichoir type « boîte-aux-lettres » est le plus facile à construire et convient à de nombreuses espèces.

• Le nichoir type « à balcon » est un modèle amélioré car il protège davantage les oiseaux contre les intempéries et les prédateurs.



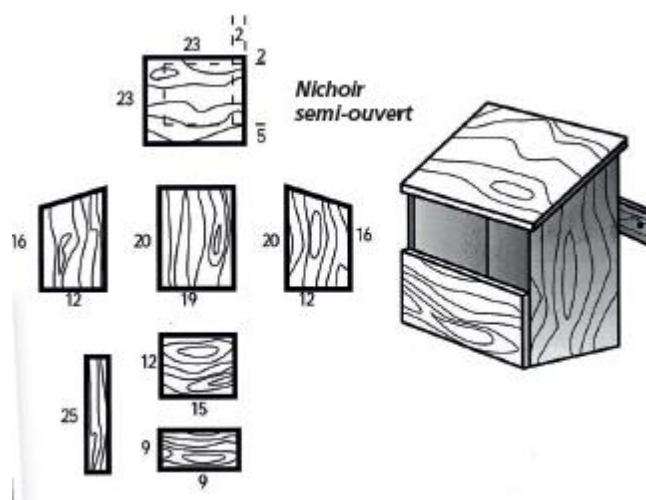
Espèces	Trou d'envol diamètre en mm	Fond intérieur en cm	Hauteur intérieure en cm	Distance entre le trou d'envol et la base du nichoir en cm	Hauteur conseillée de pose du nichoir
Mésange bleue	26-28	13x13	23	17	2-5 m
Mésange charbonnière, Moineau friquet	32	14x14	23	17	2-6 m
Moineau domestique	32-40	14x14	23	17	3-8 m
Rougequeue à front blanc	Ovale 32 mm de large – 46 mm de haut	14x14	23	17	1,5-4 m
Sittelle torche-pot, Etourneau sansonnet	46-50	18x18	28	21	Min. 4m/8 à 12 m

Le nichoir à Moineau domestique



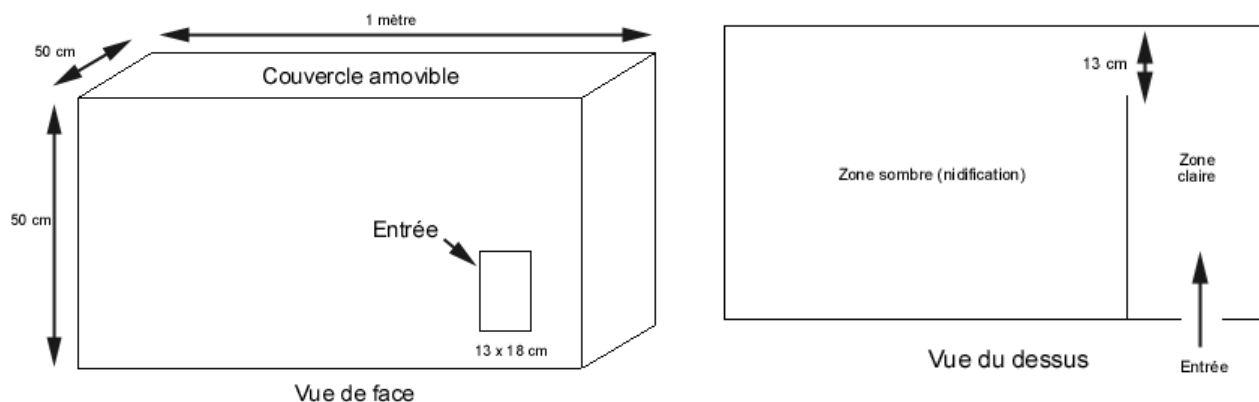
Les nichoirs semi-ouverts

Certaines espèces ont besoin d'un trou d'envol assez vaste et utilisent les nichoirs semi-ouverts : les bergeronnettes grise et des ruisseaux, le troglodyte mignon, le gobemouche gris, le rougequeue noir et le rougegorge familier. Ils sont à installer de préférence sur un mur, dans un endroit calme, à une hauteur de 1,50 à 3 mètres.



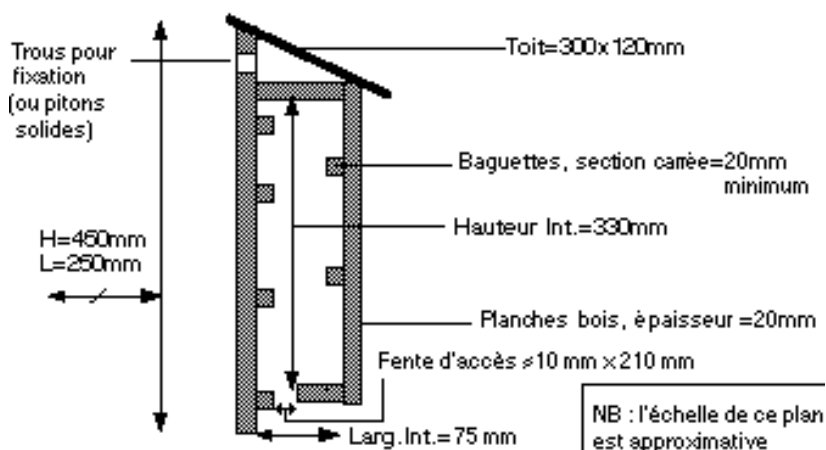
Annexe 5 : Nichoir à Effraie des clochers

- installer sur une façade ou dans un bâtiment, en hauteur, de préférence à l'abri de la pluie.



Annexe 6 : le gîte à chauves-souris

La pose de gîtes à chauve-souris dans différentes configurations, plein sud ou sous un hangar permet de combler le manque de cavités naturelles lié à la faible présence de vieux arbres ou d'accès dans les bâtiments. Il permet d'offrir des refuges aussi bien pour l'hivernage que pour la reproduction.



Annexe 7 : nichoir artificiel pour Hirondelle de fenêtre

Si la destruction de nids est inévitable lors de la réfection d'une façade, cela doit être compensé par la pose de nichoirs artificiels. Ces nichoirs artificiels sont disponibles en boutique LPO.

En cas de désagréments à cause des fientes, il est possible d'installer une planchette sous les nids.



Annexe 8 : Contacts pour les orientations de gestion

Ressources / fournitures	Prestataires	Sites internet	contacts
Achat de nichoirs, gîtes, mangeoires	La Boutique LPO	https://boutique.lpo.fr	boutique@lpo.fr 05 46 82 12 66
Achat de semences labélisées (végétal local et vraies messicoles)	Semence Nature	www.semence-nature.fr	contact@semence-nature.fr 06 10 45 55 64
Achat de plants d'origine locale	Prom 'haies Nouvelle Aquitaine	http://www.promhaies.net	contact@promhaies.net 05 49 07 64 02
Plantation de haies, conseils	Bon champ bonne haie	http://bcbh.pagesperso-orange.fr	http://bcbh.pagesperso-orange.fr 06 78 15 88 87
Mise en place d'un Refuge LPO	LPO – service refuges	https://www.lpo.fr/refuges-lpo	refuges@lpo.fr 05 46 82 12 34